



BULLE TIN MUNICIPAL 2011

Naucelles
Le Bourg

Numéros de téléphone utiles :

Mairie : Tél.	04/71/47/21/03
Fax.	04/71/47/29/90
Email : mairie-naucelles@wanadoo.fr	
Groupe Scolaire Primaire :	04/71/63/00/35
Maternelle :	04/71/63/00/37
Cantine :	04/71/63/00/36
Buron :	04/71/47/29/55
Structure Multi Accueil :	04/71/47/29/80
Médiathèque – Ludothèque :	04/71/63/00/28
CLIC (Espace du retraité) :	04/71/45/47/46
Centre Social de la Vallée de l'Authre :	04/71/47/24/10
La Poste :	04/71/63/00/30
Trésorerie Aurillac Banlieue :	04/71/64/27/42
Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac :	04/71/46/86/30
Eau :	04/71/46/48/50
Urgence eau et assainissement :	04/71/46/48/60
Pompiers : 18 - Gendarmerie : 17 - SAMU : 15	

Permanences des élus

M. POULHES C. : samedi matin sur RV
M. GASTON C. : mercredi après-midi et samedi matin sur RV
Mme TOUZY C. : mercredi après-midi sur RV
M. COURBEBASSE M. : vendredi de 16h à 17h sur RV
Mme SARRAZIN A. : sur rendez-vous
M. MURATET J. : samedi matin sur RV
M. BESSE S. : sur rendez-vous
M. SOUID D. : sur rendez-vous

Peinture – Papiers peints
Ravalement de façade
Revêtement sols et murs

Albert SAVIGNOL

Z.A. de la Plaine – Les 4 Chemins
15000 AURILLAC
☎ 04 71 43 21 17

Jean - Marc AUBERT
SPECIALISTES LAUZES ET ARDOISES

COUVERTURE
ZINGUERIE
DÉMOUSSAGE
RAMONAGE

N° 3 - BESSE 15130 YTRAC

Tél: 04 71 48 80 78 - Portable 06 32 57 06 28



P.G.'ELEC
ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

PALAT Gabriel LARDENNES
15250 NAUCELLES

Tél. 04 71 47 35 82 Port. 06 84 20 34 90

COIFFURE
Joelle

Homme – Femme
Enfant

2 rue de la Sumene - Rond point de Naucelles
15250 NAUCELLES
Tél. : 04 71 47 26 46

REMERCIEMENTS

Ce bulletin annuel est tiré à 1100 exemplaires. Les frais d'impression du bulletin municipal sont couverts en partie par les participations financières des commerçants, artisans, industriels annonceurs. Nous les remercions bien chaleureusement. Tous ceux qui sont intéressés peuvent s'adresser à Christian Gaston, responsable de la publication (tél. 04 71 47 25 41) ou à la mairie (tél. 04 71 47 21 03)
La photo de couverture du bulletin 2011 est l'œuvre de la jeune Anaïs MANHES qui a remporté le concours organisé par le C.M.J. (Conseil Municipal Jeunes) : félicitations !

Edito du Maire

Madame, Monsieur,

En septembre de cette année, cela fera 20 ans que la Halte-garderie « Les Pitious » fonctionne dans des locaux dédiés.

En 1991, pour cette première année d'émancipation hors des locaux de la maternelle, où notre halte vit le jour en 1989, c'est encore « le Buron », fraîchement restauré, qui lui sert d'abri. C'est à la rentrée 1992 que les locaux actuels seront intégrés.

Que de chemin parcouru, cela méritera bien une petite fête et une exposition photos !...

En soi, **ce service est exemplaire et témoigne d'un véritable choix politique** décidé à l'échelon le plus proche du citoyen : celui de la Commune.

Privilégier la Petite Enfance, c'est-à-dire offrir aux tout-petits un lieu de socialisation collectif, dans un bâtiment parfaitement accessible, sécurisé et animé par des professionnels compétents, et ce, avant l'intégration scolaire : **voilà le choix qui a été fait**, et qui était, et reste en phase avec le profil de notre population.

Etre à l'écoute des besoins, formuler un projet, obtenir les moyens nécessaires à sa réalisation, à son fonctionnement, le garantir dans la durée : c'est la mission qu'acceptent les élus communaux et qu'ils s'efforcent d'accomplir au quotidien.

La Réforme territoriale, votée à l'automne dernier, les confirme dans ces prérogatives puisque la Commune est elle-même confirmée comme l'échelon de base de l'organisation de notre Pays.

Rien ne devrait donc demain, nous empêcher de faire ce que nous avons fait hier, et pourtant...

Comment conserver la confiance dans un lendemain où l'Etat gèle les dotations qui nous sont destinées et pour une durée de trois ans ? (Lutte contre les déficits oblige)

Comment entreprendre avec un minimum de sérénité ?

La stagnation ou pire la baisse de nos recettes est désormais au rendez-vous !

Dans ces conditions, plus que jamais, la vigilance est de mise.

Veiller à maintenir l'existant devient la priorité, c'est-à-dire **garantir un Service Public animé par des fonctionnaires territoriaux professionnels et compétents**, base du bien vivre à Naucelles : structure multi accueil, encadrement scolaire et périscolaire, cantine, médiathèque, entretien des bâtiments, des espaces verts et de la voirie, administration, état civil, accueil du public.

Ce faisant, la part consacré à l'investissement (autofinancement) tendra à se réduire et il ne sera pas possible d'envisager une compensation systématique par toujours plus d'impôts ou toujours plus d'emprunts : c'est donc de priorité, là encore, dont il sera question !

A cette tâche difficile le Conseil municipal va devoir s'astreindre, telle n'était pas forcément sa volonté initiale, mais il va bien falloir s'y faire.

Dans ce contexte délicat, nous pouvons espérer, malgré tout, réaliser d'ici à la fin du présent mandat et très prioritairement, le réaménagement du Centre Commercial, projet qui fait l'unanimité et qui se révélera indispensable pour nos achats et démarches de proximité.

2011 marquera le début de la concrétisation de cette affirmation.

Plus que jamais, c'est de tolérance et de solidarité dont nous aurons besoin, c'est à quoi je vous invite, en présentant à toutes et à tous mes vœux les meilleurs, de bonne et heureuse année.

Christian POULHES.

Petit retour en arrière...



Le conseil municipal des jeunes et le conseil municipal réunis autour des récipiendaires en présence des personnalités : tout un symbole, bravo Messieurs !

En marge de l'inauguration de notre salle de sports le 26 septembre 2009, Monsieur le Ministre Alain MARLEIX, sur proposition de Monsieur le Préfet, a remis à Messieurs Jean Pierre OLIVIER, Claude TOTY, André DEGUIRARD et Michel COURBEBASSE la médaille d'honneur départementale et communale pour leur longue carrière d'élus au service des habitants de Naucelles.

Sommaire

Edito du Maire.....	1	Association Sportive de Naucelles	34
Sommaire	2	Comité de jumelage Naucelles-Ars en Ré	35
Le Personnel.....	4-5	Amicale des Parents d'Elèves	36
Les principales décisions du Conseil Municipal	7 à 9	Les Amis du Hameau de Lardennes	36
Budget communal 2010	10 à 12	Ecole de Foot - Saison 2010 et 2011	37
Travaux 2010	13-14	Club de l'Union des Aînés Reilhac/Naucelles	38
Commission des Affaires Sociales et Scolaires	15	Tennis Club de Naucelles.....	39
Etat-civil	16	Ping-Pong Naucelles	40
Centre Communal d'Action Sociale	17-18	Couleurs et Pinceaux de Naucelles.....	40
“ Les Pitious “	19	De fil en aiguilles	41
Médiathèque	20	Le Hand-Ball Club NRJ	41
Centre Social de la Vallée de l'Authre	21-22	Naucelles Basket-ball Association	42
Plan local d'Urbanisme	23 à 26	Pétanque Naucelloise.....	43
L'action de la CABA, en 2010		Hatha Yoga Relaxation Naucelles	44
au service des habitants de Naucelles	27	L'Amicale Beauséjour	44
Médiathèque communautaire		Team Cantal MX5	45
en pleine métamorphose.....	28	Co Co La Vi.....	45
Vie associative		Gymnastique volontaire Naucelles	46
Le Conseil Municipal Jeunes	29	Association des Anciens Combattants et	
Fête du Sport	30	Prisonniers de guerre de Naucelles et Reilhac	47
Communication, sports et jeunesse	31	ACCA Naucelles	48
Les Associations Communales.....	32	Téléthon	48
Comité des Fêtes	33	A votre service sur la commune de Naucelles.....	49



Christophe COSTES
06 07 46 33 87

Travaux Publics
Canalisations
Locations
Transports

Z.A. les 4 chemins - 15250 NAUCELLES
Tél : **04 71 43 25 26** - Fax : **04 71 43 25 43**

Bâtiment EMC - Centre Hospitalier H. Mondor - Aurillac



PRÉSENT SUR TOUT LE BASSIN AURILLACOIS
Gros œuvre - Restructuration lourde - Génie civil - Ouvrage d'art
Travaux d'entretien - Isolation par l'extérieure

SOULIER
Bâtiment



CERTIFICATION QUALIBAT
ASSURANCE QUALITÉ APRÈS AUDIT

3 route du Collet
15000 AURILLAC

Tél. : 04 71 64 66 00

Fax : 04 71 64 92 33

Mail : soulier@soulier-sas.fr



Daniel ROUCHY

68, bd A. Joly
15000 AURILLAC

Port. 06 61 93 15 07

Fax 04 71 64 65 49



Y. Duval, N. Laveissière, V. Aymar.



P. Delcher, M. Marmitte, L. Lassalle.

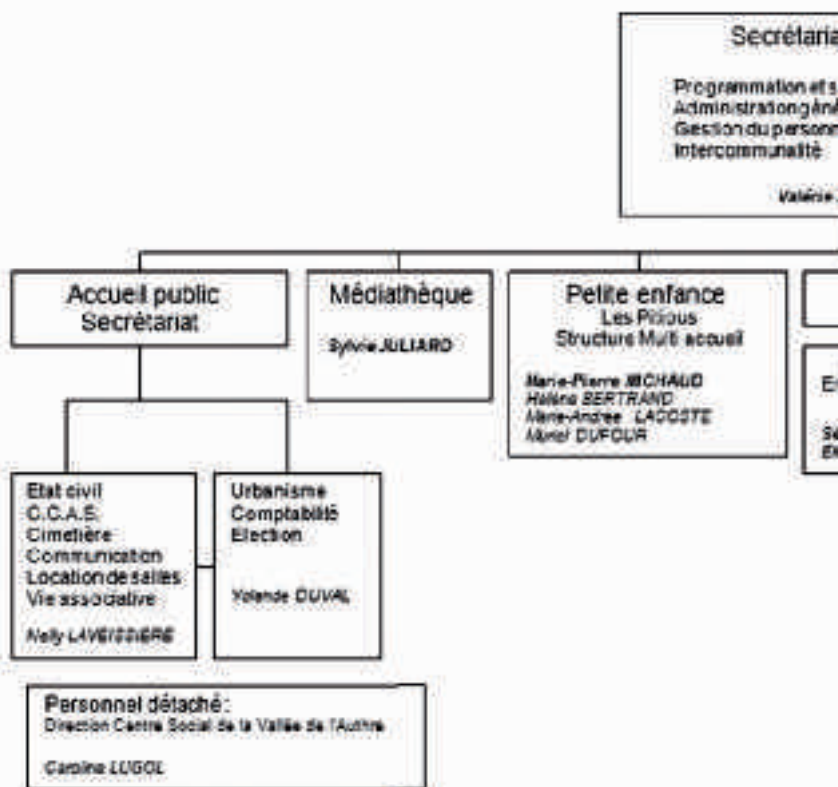


S. Juliard



H. Bertrand, M-A Lacoste, M-P. Michaud, M. Dufour.

A votre service tout le personnel



Elles et ils sont à votre service tout au long de l'année... «Elles et ils », se sont chargés de ses besoins : l'administration, les espaces verts, la voirie et l'entretien par leur activité. Dans cette double page vous sont présentées « l'organisation » sans cesse renouvelée pour assurer le service public. Accréditer l'idée que les collectivités me semble dénué de sens, en tout cas à l'échelle de notre commune. Je vous livre ma réponse : AUCUNE !

FONCTIONNEMENT DES

Mairie :

Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

Cantine scolaire :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi.
3,08 euros.
Inscription auprès des maîtres.

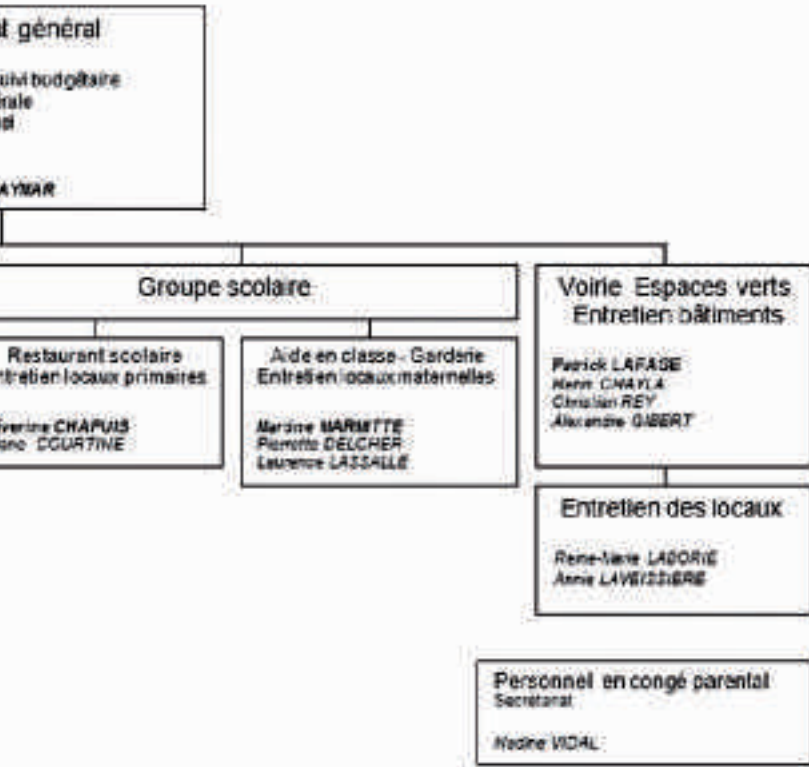
Structure Multi Accueil « Les Pitious » :

- Accueil en journée
Mardi, jeudi et vendredi de 8 h à 18 h 30 du 1er septembre au 31 juillet.
 - Accueil régulier ou occasionnel à l'heure
- Voir horaires page 19**

Gardiennage :

La d...
- de...
tient...
- hor...
Le m...
Le m...
Le m...
Le s...
Enfa...
De 1...
De 1...

au long de l'année :
communal...



H.Chayla, P.Lafage, C. Rey, A.Gibert.



R-M Laborie.



A.Laveissière, E.Courtine,
S.Chapuis.

agents territoriaux qui, dans leur métier respectif, assurent à la population communale une prise en charge des bâtiments, le scolaire et le périscolaire, la petite enfance, la culture sont les domaines couverts actuellement et également les équipes sur le lieu de leur travail. « Elles et ils » sont notre investissement et nos activités devraient commencer par réduire les effectifs des agents territoriaux afin de réaliser des économies. Je vous laisse juger des actions qu'« elles et ils » conduisent pour vous et qui seraient inutiles et je vous

Christian Poulhès.

SERVICES et TARIFS

Garderie scolaire :

- 1/2 heure :
- 0,35 à 0,95 €, pour les naucellois selon le quotient familial.
- hors commune : de 0,41 à 1,12 €.
- matin de 7 h 30 à 8 h 20 : payante.
- midi : de 11 h 30 à 12 h : payante.
- mercredi : de 11 h 30 à 12 h 30 : payante.
- soir : payante.
- enfants du primaire : à l'école.
- 16 h à 16 h 45 : goûter et récréation.
- 16 h 45 à 19 h : garderie.

- Enfants de la maternelle : à la halte garderie.
- De 16 h à 18 h 30 : goûter et garderie.
- (15 h à 18 h 30 le vendredi).
- 18 h 30-19 h à l'école.
- Mardi et jeudi les enfants de grande section maternelle sont accueillis à la garderie de l'école de 16 h à 19 h.

Médiathèque de Naucelles

- Tél. 04 71 63 00 28 :
- bibliothèque.naucelles@wanadoo.fr
- Lundi : 14 h à 17 h
- Mardi : 9 h à 12 h 14 h à 17 h
- Mercredi : 14 h à 18 h
- Vendredi : 9 h à 12 h 14 h à 18 h

Le Crédit Agricole Centre France

Partenaire

de la vie locale



N°Vert 0 800 400 000

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE



www.ca-centrefrance


CENTRE FRANCE
Banque Assurance Immobilier

UNE RELATION DURABLE, ÇA CHANGE LA VIE.

CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL DE CENTRE FRANCE - Société coopérative à capital variable agréée en qualité d'établissement de crédit - Siège Social : 3, avenue de la Libération - 63045 CLERMONT-FERRAND CEDEX 9 - SIREN 445 200 488 RCS Clermont-Ferrand - Société de courtage d'assurance immatriculée au registre des intermédiaires en assurance sous le n° 07 023 162.



TOUT FAIRE MATERIAUX

CONSTRUIRE - AMENAGER - RENOVER



**ulti
ateriaux**

Les Quatre-Chemins - 15000 Aurillac
Tél : 04 71 48 33 67

Les principales décisions du Conseil Municipal en 2010

■ 28 janvier 2010.

Etude de faisabilité d'une zone commerciale au bourg confiée à la Chambre de commerce et d'Industrie du Cantal : 1255.80 €.

Etude préalable pour l'aménagement et travaux d'aménagement de la même zone soumis pour éligibilité aux services de l'ETAT au titre du FISAC et de la DGE.

Adoption du décompte définitif du Centre Omnisports : 1 993 500.94 €.

Approbation des comptes de gestion et comptes administratifs 2009, et affectation du résultat de fonctionnement : excédent de fonctionnement = 360 441.71 €, dont 236 843.06 € affectés en réserve en investissement et 123 598.70 € reportés en fonctionnement.

Reconduction de la convention ATESAT avec les services de la DDEA pour l'année 2010.

Réparations électriques au logement de l'école avant remise en location : 1 794.00 €, PG ELEC.

Etablissement de la liste des sépultures devant être reprises par la commune au cimetière vieux avant remise en état et revente.

Attribution d'une aide de 2 000 € à Haïti.

Structure multi accueil : adoption des valeurs plancher et plafond pour 2010.

Adhésion au dispositif « Pass foncier » pour 2010.

■ 25 mars 2010.

Adoption d'une motion de soutien à la population arsaïse et ses élus, suite aux inondations.

Vote du Budget 2010 : 1 426 525 € en fonctionnement, et 1 954 839 € en investissement.

Augmentation des taux d'imposition de 1% : TH = 14.92%. FB = 20.51% et FNB = 79.59 %.

Attribution des subventions de fonctionnement aux associations locales : 18 441.00 €.

Signature d'un contrat de prêt de 155 000 € avec le Crédit Agricole et d'une ligne de trésorerie de 200 000 € avec la Caisse d'Épargne pour financer les travaux de l'année.

Garantie des emprunts contractés par la SA HLM Polygone pour la construction de logements locatifs Place du 19 mars 1962.

Modification des ventouses électromagnétiques du Centre Omnisports : 3 834.38 € Sas Claude Laumon.

Occultation des vitres et fléchages du Centre omnisports : 520.26 €. Aurillac Enseignes.

Acquisition d'une perceuse visseuse : 395.88 € Flauraud SA.

Acquisition et pose d'une lame rabot (chasse neige) : 8 419.84 € Europe Service SA.

Extension de l'atelier communal : Choix du Maître d'ouvrage : 7 176.00 €. Sarl Marot.

Choix des travaux de voirie à réaliser au titre du programme 2010.

Équipement d'une salle de classe en tables et chaises : 2 460.51 € Lafa SA.

Travaux d'éclairage public et alimentation basse tension du lotissement de Viers, tranche 2 : participation de la commune estimée à 41 729.34 €, remboursés par Polygone.

Travaux d'aménagement de la zone commerciale soumis pour éligibilité aux services du Conseil Général du Cantal au titre de l'opération « Cœur de village » et au FEDER.

■ 27 mai 2010.

Maintenance des extincteurs pour l'année 2010 confiée à la société SICLI.

Adoption du Plan d'Accessibilité de la Voirie et des Espaces Publics, dont les travaux s'étaleront jusqu'en 2012.

Décision modificative n° 1 d'adaptation des crédits budgétaires.

Modification des prix de vente des concessions des deux cimetières.

Adaptation de la régie de recettes permettant l'encaissement de recettes spécifiques.

Contrôle technique pour l'extension de l'atelier municipal confié au Bureau Véritas : 2 535.52 €.

Attribution des marchés du programme de voirie 2010 à COLAS SUD OUEST (100 975.65 €) et STAP 15 (43 063.18 €).

Création d'un service de ramassage scolaire sur le secteur de Lacamp.

Adoption du nouveau projet d'établissement de la structure multi accueil.

Renouvellement d'un contrat aidé pour un an pour l'entretien du centre omnisports et diverses activités auprès des enfants.

Adoption des prix de vente des lots du centre commercial : atelier = 100 000 euros, et 30 € le m² dans le périmètre de la zone.

Centre commercial : demande de financement de l'Etat au titre de la DDR 2ème part et sollicitation du Crédit agricole.

■ 22 juillet 2010.

Réglementation du droit individuel à la formation et adaptation du régime indemnitaire des agents municipaux.

Signature d'un contrat d'assurance « protection juridique » avec Groupama d'Oc.

Clôtures avec portillons automatisés du centre omnisports confiés à la sarl Costes Frères : 5 406.88 €. Adoption du dossier de consultation des entreprises pour la construction de l'extension de l'atelier municipal du Terrou.

Frais d'études pour le busage du ruisseau de Varet nécessaire avant l'aménagement de la parcelle achetée Place du 19 mars 1962 pour construire des logements locatifs : Sarl CIDEE : 1 794.00 € / Cabinet Saunal-Cros : 777.40 € / Société Potel : 1 024.13 €. Achat de panneaux de police, directionnels et bi mâts : 3 347.44 €, Sarl Signaux Girod Auvergne.

Achat d'une barrière pivotante pour limiter l'accès à l'école et de parc à vélos pour le centre omnisports : Sas Comat et Valco, 1 061.00 €.

Équipement complémentaire d'une salle de classe : 720.90 € Sa Lafa Mobilier.

Équipement informatique complémentaire pour l'école : Société Informatique 15000 : 538.20 €.

Abri de rangement pour l'école : 2 019.47 € Sarl Costes Frères.

■ 15 octobre 2010.

Décision modificative n° 2 d'adaptation des crédits budgétaires.

Attribution des marchés aux entreprises retenues pour l'extension de l'atelier municipal du Terrou.

Acquisition d'outillage électrique (taille-haie, sécteur et batterie de recharge) : 2 900.00 €, société Cantal Loisirs.

Acquisition de divers matériel d'équipement pour les ateliers municipaux, l'école et le centre omnisports, auprès de fournisseurs divers.

Étude complémentaire du BET CIDEE pour le busage du ruisseau de Varet : 1 794.00 €.

Travaux d'éclairage public Place commerciale : 30 584.97 € dont 50% à charge de la commune.

Convention avec France Télécom pour les modalités d'enfouissement des réseaux à Veyrières.

Structure multi accueil : projet de journée complémentaire et de modification des horaires d'ouverture à l'étude avec les services de la CAF et du Conseil Général.

Modification du règlement du restaurant scolaire : l'inscription est subordonnée au paiement des factures de l'année n-1.

Modification du prix des repas : 3.08 € pour les enfants et 5.10 € pour les adultes.

Hameau de Verniols : approbation du dossier de pré liquidation du Lotissement présenté par Seba 15.

Vente des cabines de douches provisoires installées dans l'école pendant la construction du centre omnisports au prix unitaire de 180 €.

■ 29 novembre 2010.

Signature d'un contrat de prêt de 175 000 euros avec la Caisse d'Épargne Auvergne Limousin pour 15 ans.

Renouvellement du contrat de maintenance du logiciel « Imprim méga » pour 3 ans avec ADIC, société informatique.

Adoption de la Décision modificative n° 3 qui diminue le budget de fonctionnement de 2 278 euros.

Adoption d'un devis de la sarl Chastanet Paysages pour effectuer des travaux de plantations à l'aire de jeux : 585.08 € TTC.

Signature d'une convention constitutive du groupement de commandes en vue de la passation et de l'exécution de marchés relatifs à la réalisation des diagnostics « accessibilité des ERP » et « performance énergétique des bâtiments » sur le territoire de la CABA.

Achat de décors de Noël à BL Illuminations pour le Centre commercial, les entrées de ville et la Tour de la mairie : 3 559.30 euros.

Garage Marc BROUSSOLLE
CANTAL CLIM SERVICES

Réparation Entretien Toutes Marques

CLIMATISATION : AUTOS - Poids-Lourds - ENJINS T.P.
AGRICOLÉS - FORESTIERS - ETC...

Vente Véhicules Occasions

Pose de Pare Brise

4 bis, avenue Henri-Mondor - 15250 NAUGELLES
Tél./Fax : 04 71 48 87 14 - Portable : 06 75 05 79 26

■ 16 décembre 2010.

Acquisition de mobilier (tables et chaises) à MEFRAN collectivités : 3318.90 €.

Adaptation des postes des agents chargés de l'accueil des enfants à la structure multi accueil, en raison du développement de la structure multi accueil à compter du 1er janvier 2011 : ouverture en journée continue le vendredi.

Approbation de la révision générale du plan local d'urbanisme (PLU), et institution d'un droit de préemption urbain (DPU) sur tout ou partie des zones urbaines et des zones d'urbanisation future délimitées par ce plan. Ce droit de préemption permet à la commune de mener une politique foncière

en vue de la réalisation d'opérations d'aménagement par l'acquisition de biens à l'occasion de mutations.

Acquisition de mobilier pour la Médiathèque à Espace Bureautique : 2 302.22 euros.

Modification du règlement du Jardin du Souvenir : fleurissement autorisé sous conditions.

Consultation de trois bureaux pour réaliser une étude de sol préalable à la vente des lots du projet de Place commerciale.

Aménagements et mise aux normes de la cuisine de la salle polyvalente pour répondre à la demande des utilisateurs, et demande de subvention à l'Etat.

Orientations budgétaires 2011 : informations.

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
 Chauffage électrique
 Planchers chauffants

S.A.R.L. Conrié

5, rue des Cimes - 15250 Reilhac
 Tél. 04 71 47 25 30
 Fax : 04 71 47 37 75

N° Siret 43243261500016 • Code APE 4321A



MAZET ET FILS

MENUISERIES
 ALUMINIUM - BOIS - PVC
 FABRICATION - POSE
 VOILETS ROULANTS - CLOISONS SÈCHES

138, avenue de Conthe - 15000 AURILLAC
 Tél. 04 71 63 48 47 - Fax 04 71 63 50 48
 e-mail : mazet-menuiseries@wanadoo.fr

Cantal Loisirs
Mr. JARDINAGE

MATÉRIEL D'ÉQUIPEMENT POUR LE JARDIN

35, avenue G. Pompidou 15000 AURILLAC
 tél : 04.71.64.99.00 - fax : 04.71.64.18.01
 www.cantal-loisirs.fr - cantal.loisirs@net15.fr



Ingénierie Construction

IGETEC

Equipements Techniques
 Energies Renouvelables
 Structures
 Economie de la Construction
 Développement durable
 Coordinations : S.S.I - O.P.C - S.P.S

Siège social :
 Village d'Entreprises
 Parc d'Activités de Tronquières
 14, avenue du Garric - 15000 AURILLAC
 Tél 04.71.63.88.30 - Fax 04.71.63.88.39
 E-mail : accueil@igetec.fr

Agences :
 Cahors (46)
 Saint Flour (15)

Membre de la CICF
 Qualifiée OPQIBI

Budget communal 2010

Le compte administratif 2009, voté en séance publique du Conseil Municipal du 28 janvier 2010, retrace une année d'exécution budgétaire, soit la réalité des recettes et des dépenses de l'année 2009. Le Conseil Municipal, après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat :

Constatant que le compte administratif fait apparaître : **Un excédent de fonctionnement : 360 441 €**

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Affectation en réserves en investissement : 236 843 €

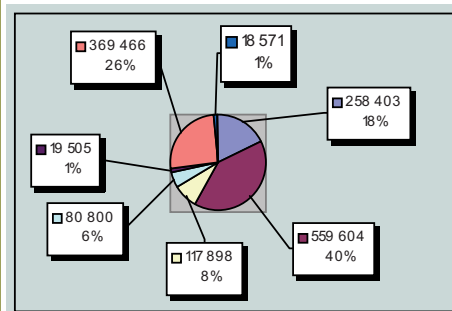
Report en fonctionnement : 123 598 €

BUDGET GLOBAL 2010 3 298 559 euros

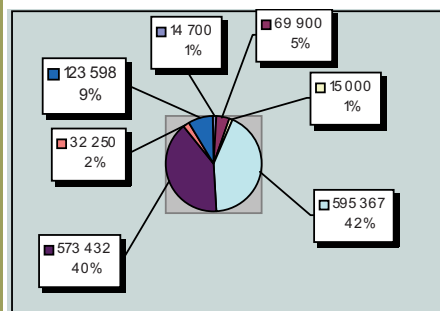
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT

1 424 247 €

LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	En euros
1- Charges à caractère général qui englobent les dépenses d'énergie, d'alimentation, de carburant, de fournitures diverses, d'entretien voirie, terrain, matériel, de frais postaux et télécommunications, de locations, de maintenance, d'assurances, d'impôts fonciers, de travaux et entretiens bâtiment (travaux en régie).	258 403
2- Charges de personnel (salaires, charges et cotisations diverses).	559 604
3- Autres charges de gestion courante (indemnités des élus, les subventions aux associations, les participations au CCAS, Centre Social, et CLIC.	117 898
4- Charges financières qui correspondent principalement aux remboursements des intérêts d'emprunt.	80 800
5- Charges exceptionnelles (500€) - Dotations aux amortissements (19 005€)	19 505
6- Prélèvement de la section fonctionnement vers la section d'investissement	369 466
7 - Dépenses imprévues	18 571



LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	En euros
1- Aides état, contrat CAE, indemnités journalières.	14 700
2- Ventes de produits dont les recettes concessions, droit de place, participation des familles halte garderie, cantine, garderie scolaire.	69 900
3- Productions : travaux en régie pour 15000€	15 000
4- Contributions, impôts et taxes soient les contributions directes (impôts locaux), les compensations versées par Communauté d'Aurillac, la taxe sur les pylônes, la taxe droits de mutation.	595 367
5- Dotation et subventions participations, comprenant la dotation globale de fonctionnement, les cotisations spécifiques versées par l'Etat, le reversement du Centre Social pour la mise à disposition de la directrice, les participations de la CAF pour structure multi accueil, et contrat enfance jeunesse.	573 432
6- Les Produits des locations et produits exceptionnels et financiers	32 250
7- Excédent antérieur reporté	123 598



Pour informations : montant des participations de la commune :

C.C.A.S : 7 881 €

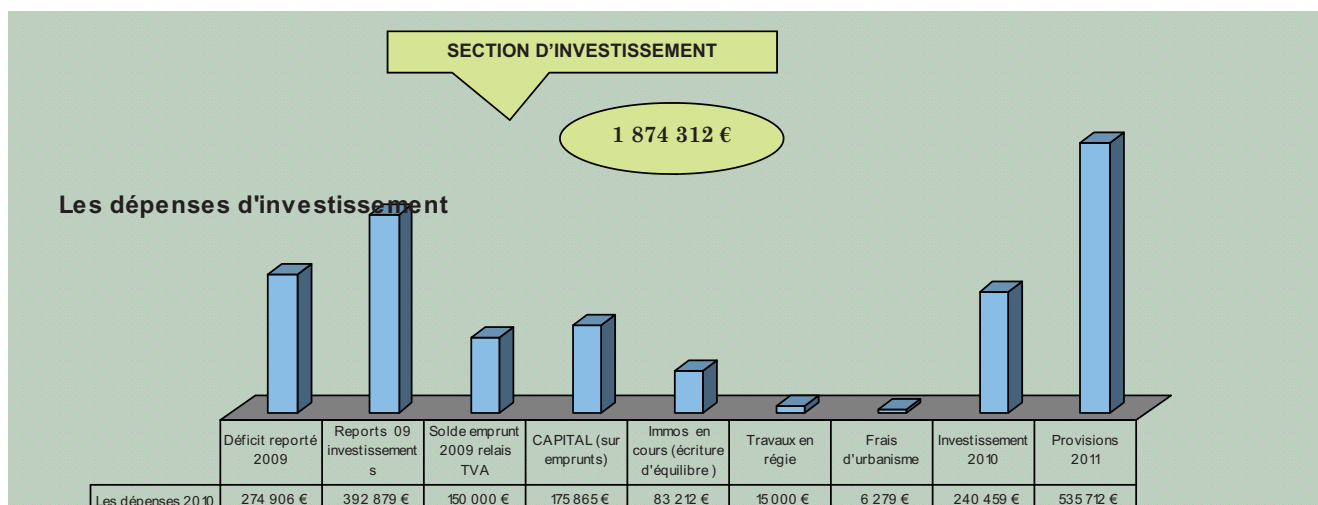
C.L.I.C : 1 250 €

Centre social de la vallée de l'Authre : 30 436 €

Subventions aux associations : 19 500 €

Subvention exceptionnelle en faveur des sinistrés d'Haïti : 2 000 €

Budget communal 2010



Programme 2010 des dépenses d'investissement dont report : 392 879€

Médiathèque : 1000€ - crédit à ce jour non utilisé - en cours devis achat mobilier

École primaire : 13000€ - rénovation appartement : 5037€ - abri vélos : 2019€ - achat mobilier pour classe : 3234€ - achat ordinateur : 538€ - Barrière et vitrine extérieure : 949€

Structure multi-accueil : 2000 €

Centre omnisports : crédit reporté n-1 : 109 287 € concernant le programme 2009 : et réalisés à ce jour pour 97 125.83€

Locatif centre bourg : 62169€ dont crédit reporté n-1 : 40 169€ - pour adaptation des terrains (busage) des locatifs centre bourg, honoraires, et études hydrauliques

Local stockage : 250 000€ pour construction du local de stockage (atelier municipal), honoraires compris.

Eclairage public : 44 313 € - Stade et centre omnisports fin du programme 2009 pour 13 831 et solde du coût 2010 - Modification : mise en place d'extinction de lampes pendant la nuit sur certains lampadaires - Eclairage public bourg et villages - budgétisé éclairage Viers TR2 pour 12 825€

Voirie : 92 442€ - dont 45253€ de reste à réaliser 2009 - Les crédits pour la réfection voirie de 2010 s'élèvent à 47 189€ - le détail de ces travaux sont détaillés dans l'article du bulletin en page travaux.

Acces voirie : - Cœur de village : 10493€ - fin du programme 2009, accès parking école, branchement gaz et Grdf

Espace verts : 1882€ fleurissement

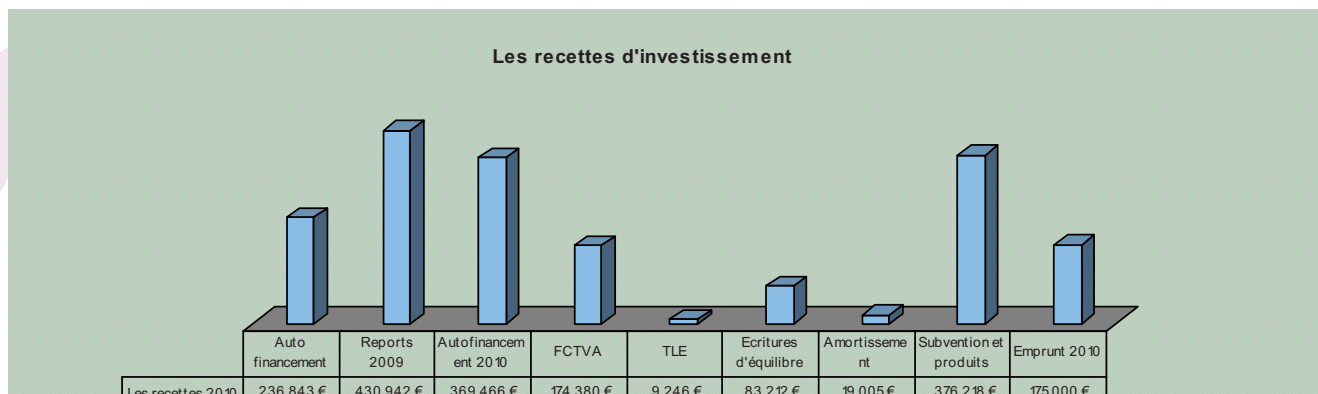
Cimetière : 21 000€ : Travaux sur reprise des concessions pour 13935€, et rénovation concession Edouard Serre sur report 2009.

Matériel divers : 19 400€ : achat d'une lame pour déneigement pour 8419 euros, avec reprise de l'ancienne, achat de perceuse visseuse et taille haie, achat d'illuminations de Noël

Centre commercial : 542 064 € - aménagement du centre commercial, études et honoraires, voirie, parking - ces travaux se réaliseront sur plusieurs exercices.

Solde du remboursement de l'emprunt lié au crédit relais TVA (sur TVA centre omnisports) : 150 000€

Ces dépenses sont financées par :



Budget communal 2010

Recettes d'investissement - détail des subventions et produits 2010 pour la somme de 376 218€	
<u>Opération centre commercial :</u>	<u>280 571</u>
- Vente terrains (lots)	25 000
- DGE	85 451
- Fisac, somme espérée, non connu à ce jour	170 120
<u>Opération local de stockage (nouveau atelier municipal) - produits de la vente de l'atelier actuel</u> En mémoire, report du budget n-1 : 56 050€ correspondant à DGE pour 41 050€ et Participation ministériel de Mr Marleix : 15 000€	<u>100 000</u>
<u>Opération Locatif bourg :</u> Par décision modificative, déduction de la somme de 3523 correspondant à un ajustement sur la subvention DGE, donc en tenant compte du report de n-1, la somme attendue serait de 6 477€	<u>-3 523</u>
<u>Opération Centre omnisports :</u> Par décision modificative, déduction de la somme de 830€, pour information toutes les subventions reportées de n-1 pour un total de 209 062€ sont toutes perçues à ce jour.	<u>-830</u>

Evolution des taux des trois taxes de la commune de Naucelles

Les taux des impôts communaux ont progressé en 2010 de 1% par rapport à 2009, délibérés à la séance du conseil municipal du 25/03/10.

	Ancien taux (%) en 2009	Nouveau taux (%) en 2010
Taxe d'habitation	14.77	14.92
Taxes foncières propriétés bâties	20.31	20.51
Taxes foncières propriétés non bâties	78.80	79.59

Nous avons expliqué (voir sur l'édition du bulletin municipal 2009, article finances), que l'Assemblée départementale avait décidé lors du vote de son budget 2010, de supprimer l'abattement spécial de 15% sur les bases du conseil général en matière de taxe d'habitation. Cette décision a eu donc ces effets sur l'imposition de taxe d'habitation 2010, pour de nombreux contribuables de la commune de Naucelles et des autres 26 communes concernées. Nous subissons une forte augmentation, résultant des variations suivantes :

- La variation sur la valeur locative brute et sur les bases d'imposition est de **+44.20% pour le département et seulement de 2.44% pour la commune**
- Ce qui se traduit par une variation moyenne de plus de **+23%**

Cette mesure nous engage à maîtriser au plus juste l'effort fiscal, il serait bien d'appréhender sur les budgets suivants, une méthode prudente d'évolution des taux sur les taxes locales et ce, d'autant plus que dorénavant il reviendra au « bloc communal » (commune+CABA) toute la responsabilité de l'évolution de la ta taxe d'habitation perçue sur les ménages. Le gel annoncé, pour 3 exercices consécutifs, des dotations en provenance de l'Etat induira une régression des marges de manœuvre des budgets communaux et inter communaux. La traduction sera un moindre recours à l'emprunt, donc une régression des moyens consacrés à l'investissement

Christine TOUZY.
Adjointe aux finances.

CHAUFFAGE - SANITAIRE - ELECTRICITE
DEPANNAGE - SERVICE APRES -VENTE

MARONCLE Marc
25, rue de l'Aulnaie - 15250 NAUCELLES

Tél. 71.47.27.12

Au Rocher Fleuri
Toutes Compositions Florales

Fleurs
Plantes
Articles Funéraires

5, rue d'Ilzach - C/c des Alouettes - 15000 Aurillac
Tél./Fax : 04 71 48 09 42

Travaux 2010

■ Voirie :



Les travaux confiés à l'entreprise Colas concernent les accès et le caniveau devant les vestiaires – douches du COSVA, le tri couche sur la route Impériale, deux accès sur la RD 922, la jonction en enrobé clair des cheminements piétons entre la RD 253 et le Bourg et entre les deux lagunes de la Montagne du Claux ainsi qu'un renforcement de chaussée à La Réginie. Montant des travaux : 45 000 €.



Depuis plusieurs mandats les cheminements piétons se sont étendus sur notre commune avec deux types de réalisations :

- soit en enrobé clair principalement dans le Bourg, la Montagne du Claux et la RD 453 vers Chanteperdrix. A ce jour 1,3 km ont été réalisés.
- soit en castine ou en sable (le long de la RD 922 - vers les aires de jeux et les lagunes ainsi que le long de la RD 253) soit 2,7 km.



Les parties sablées les plus anciennes ont été renouvelées avec un granulats plus gros mais qui se compacte très bien sur une longueur de 520 m. Ces travaux faits en régie seront poursuivis à la demande.

Les cheminements qui peuvent être réalisés ultérieurement sont :

- la jonction du Lotissement Edouard Serre et le croisement entre la RD 253 et la RD 52,
- la liaison de ce croisement vers les 4 Chemins sur la RD 52,
- sur la RD 922 entre le chemin du Claux et la première entrée de la commune de Reilhac.

Nuances
COIFFURE MIXTE
Celine CLUSE

HORAIRE D'OUVERTURE
du mardi au mercredi : 9h-12h ; 14h-18h
le jeudi : 9h-12h ; 14h-19h
le vendredi et samedi : NON STOP

Centre Commercial - 15250 NAUCELLES - 04 71 47 20 52

AUTO-ECOLE
30000

Une formation de qualité
pour votre réussite !

M. et Mme Jean-Louis COURSE

22, Cours Monthyon - AURILLAC - Tél. 04 71 48 44 23
Centre Commercial - NAUCELLES - Tél. 04 71 47 26 26

Travaux 2010

■ Bâtiments :



Suite à la décision de la commission des travaux l'accès au terrain de sport et au COSVA sera séparé.

Les utilisateurs du terrain de sport pourront y accéder par la plate forme du groupe scolaire et se garer sur le parking en face.

Les utilisateurs du gymnase auront l'accès tel qu'il est actuellement.

Pour se faire, une nouvelle signalisation a été mise en place ainsi que la clôture de l'espace sablé.

Lors de manifestations importantes il est recommandé de se servir des parkings situés de part et d'autre des tennis, la rue du Stade n'étant pas aménagée pour du stationnement de voitures.

■ Ateliers Municipaux :

Le Conseil Municipal a décidé de la construction du nouveau local sur le terrain où a été réalisé le local des chasseurs et attenant à l'atelier existant.

L'ordre de service aux entreprises retenues sera daté du 17 janvier 2011 pour une durée des travaux de l'ordre de 6 mois sauf intempéries.

Les bâtiments libérés au Centre Commercial seront vendus du fait de la restructuration de cet espace.

■ Matériel :

La lame du chasse-neige a été changée. Ce nouveau montage plus rapide et moins lourd per-

met une utilisation plus rationnelle du tracteur et une action plus efficace sur le déneigement. Le prix de cet équipement fourni par Europe Service est de 8 419 €.

L'ancienne lame et son support ont été revendus à un particulier pour 1 500 €.

Acquisition d'un sécheur électrique et d'une taille haie électrique avec batterie pour un montant de 2 900 €.



■ Cimetière :

La procédure de reprise des concessions en état d'abandon étant arrivée à son terme, l'entreprise Cassagne a exécuté les travaux pour que la commune puisse commercialiser certaines concessions et satisfaire plusieurs demandes de Naucellois.

Le Caveau d'Edouard Serre a été rénové.

Montant de ces travaux 19 900 €.

■ Environnement :

L'invasion de la Tour et de l'Eglise par les Choucas des Tours a engendré une pétition de la part des habitants du Bourg.

La commune a essayé de condamner les accès aux deux bâtiments sans succès.

Une demande écrite a été faite auprès des services compétents pour que ces oiseaux soient classés nuisibles par la Préfecture et puissent être ainsi régulés.

Michel COURBEBASSE,
Adjoint aux travaux.

Commission des Affaires Sociales et Scolaires

Comme l'a rappelé Christian Poulhès dans son édit, le travail de commission des affaires sociales et scolaires s'est fait à partir de demande de résidents de la commune. Les élus écoutent les besoins des habitants, formulent des projets et les mettent en place à chaque fois que c'est possible.

En 2010, cela s'est concrétisé par la mise en place d'un transport scolaire et l'ouverture d'une journée crèche supplémentaire à la Structure Multi Accueil.

BILAN DE L'ANNÉE 2010

■ Groupe Scolaire

- Maintien du demi poste pour 2010-2011 ouvert à la rentrée 2009.
- Accord avec l'équipe enseignante pour l'accueil à la maternelle des enfants de 2 ans nés au 1er trimestre de l'année en cours, si l'effectif de la classe ne dépasse pas 20 enfants.
- Demande de dérogation pour maintenir la semaine scolaire à 4 jours 1/2 à la rentrée 2011 votée par le conseil d'école en décembre.
- Maintien de la commission « Elaboration des menus du restaurant scolaire » avec des parents, des enseignants, le personnel municipal et des élus.

■ Transport Scolaire

Après une enquête auprès des familles des quartiers de Lacamp et du Lotissement Edouard Serre sur la fréquentation d'un transport scolaire, un travail a été fait en collaboration avec les services de la CABA.

Plusieurs propositions d'horaires ont été faites, un trajet, des arrêts, un tarif, un règlement inté-

rieur, un accueil à l'arrivée et au départ par le personnel communal ont été mis en place. Depuis la rentrée scolaire, onze enfants bénéficient de ce service.

■ Structure Multi Accueil

- Elaboration d'un nouveau projet d'établissement par l'équipe de la structure.
- Travail sur la mise en place d'une journée continue supplémentaire le vendredi, en collaboration avec les services de la Protection Maternelle et Infantile et de la Caisse d'Allocations Familiales.

■ Achats divers

- Mobilier d'une classe.
- Local pour le rangement du matériel de l'école maternelle.
- Barrière mobile pour sécuriser l'entrée de l'école.

■ Culture

- Maintien des horaires de la médiathèque municipale.
 - Assemblée générale en février 2011 de l'Association « Musiques pour Février », permettant la création d'un nouveau bureau visant à mettre en place des événements musicaux sur notre commune. Nous cherchons encore des personnes intéressées. Contactez nous.
- Pour conclure, l'année a été marquée par les victoires de l'accessibilité remportées par l'ADAPEI et le Centre Social de la Vallée de l'Authre. Pour la commission, meilleurs vœux à tous pour 2011.

Andrée SARRAZIN,

Adjointe aux affaires sociales et scolaires.

Jean-François COUDERT

Bar – Journaux

– Café de Lardennes –

15250 NAUCELLES

Tél. 04 71 47 27 13

NAUCELLES

TAXI

7 jours / 7

Laurent MAGNE

Véhicule climatisé

Chanteperdrix

15250 NAUCELLES

Toutes Distances

Tél. 04 71 47 23 27

Transport Malades assis

Port. 06 89 73 89 40

Etat-civil

■ NAISSANCES

- | | | | |
|-----------------------------------|---------------|--------------------------------------|-----------------|
| 01. Alexis, Etienne SALAT | 15 avril 2010 | 04. Linaëlle, Camille, Yvette BRUNIE | 14 septembre |
| 02. Luka, Jules ANDRIEU | 06 août 2010 | 05. Flora, Lydie CARCANAGUE | 5 novembre 2010 |
| 03. Sarah, Renée, Gisèle SOUBEYRE | 30 août 2010 | 06. Célya TRIN | 6 décembre 2010 |

■ MARIAGES

- | | | | |
|---|----------------|---|-------------------|
| 01. COUDERC Jean
PUYBASSET Odette Marie Louise | 26 juin 2010 | 04. FAYEL Thierry Marc François
VIDAL Béatrice | 17 juillet 2010 |
| 02. PAUCOT Alexis Jean Maurice
CLERMONT Valérie Audrey | 26 juin 2010 | 05. BOUGES Pierre
GRANGE Marie Andrée | 18 septembre 2010 |
| 03. DELORME Arnaud Jean Maurice
CABROL Jane Marie | 3 juillet 2010 | | |

■ DECES

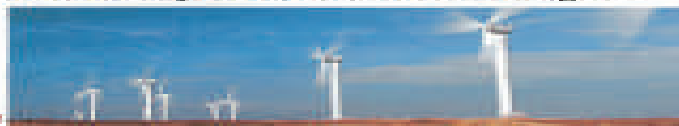
- | | | | |
|---|-----------------|--|-------------------|
| 01. DELPUECH Chantal Marie Jeanne
épouse MORTESSAGNE | 4 janvier 2010 | 08. TÊTE Louise Eugénie Henriette
épouse DELAMICHELLE | 28 juillet 2010 |
| 02. TOUBERT Victoria
épouse POUNHET | 23 janvier 2010 | 09. MOUSSET André | 07 septembre 2010 |
| 03. FRUQUIÈRE Marcel Auguste | 9 avril 2010 | 10. GOUTEREDONDE Marie Julienne
épouse LAGNÈS | 17 septembre 2010 |
| 04. BRANDT Louis Raymond | 25 mai 2010 | 11. DELSOUC Sylvain Jules | 3 octobre 2010 |
| 05. JOANNY Franceline Lucette
épouse BALADIER | 24 juin 2010 | 12. DELPUECH Louis Auguste Jules | 06 octobre 2010 |
| 06. PRAZUCH Edouard | 5 juillet 2010 | 13. BARBAUX Alain, Pierre | 16 décembre 2010 |
| 07. BRARD Monique Camille Yolande
épouse BARBAUX | 11 juillet 2010 | 14. EGASSIER Madeleine
épouse MONCLUS | 30 décembre 2010 |

CHAVINIER

Réseaux électriques - Gaz - Eclairage public - Téléphone
22, Rue de Sistrères BP313 - 15003 AURILLAC Cedex
Tél: 04.63.82.59 - Fax: 04.64.13.82
sa.chavinier@wanadoo.fr - http://sa.chavinier-mobilier.orange.fr



Les Maîtres de l'Énergie
certifiés par AFAC



Respect de l'Environnement
et Développement durable



Prix Moniteur
De La Construction
2006

Centre Communal d'Action Sociale

■ Budget

Les recettes

La principale recette du CCAS est la subvention votée par le conseil municipal, à laquelle s'ajoute le versement de la commune d'un tiers du produit des ventes des concessions du cimetière neuf, la totalité pour celles de l'ancien cimetière ainsi que les dons des particuliers et l'excédent du budget de l'année précédente.

Les dépenses

Le repas et les colis représentent la part la plus importante des dépenses. Toutefois nous tâchons d'en maîtriser le prix.

- le coût moyen d'un repas au cours des trois années précédente s'élève à 14,45 €.

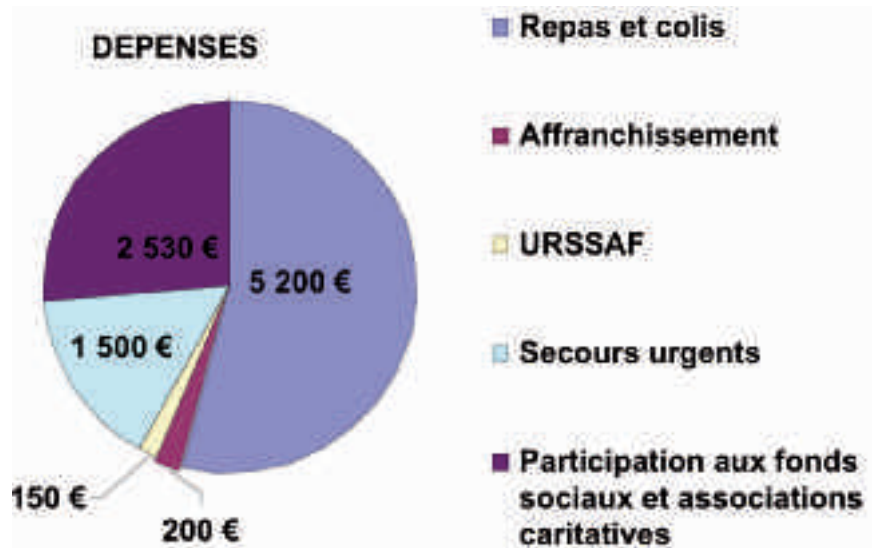
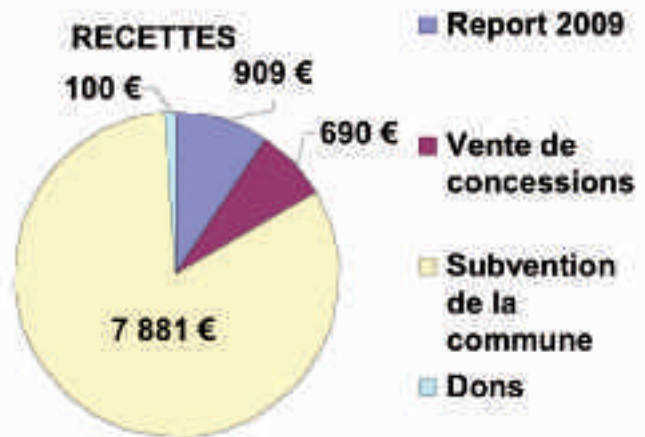
- Le coût moyen d'un colis à 17,24 €.

Nous pensons que ces coûts permettent d'offrir un repas ou un colis décent à chacun.

La cotisation à l'URSSAF sert à la couverture sociale des membres non élus du CCAS.

Les secours d'urgences sont destinés aux familles et personnes qui sollicitent une aide. Le dossier doit être obligatoirement instruit par une assistante sociale du Conseil Général du Cantal.

Le CCAS subventionne : le fond d'aide au logement, le fond d'aide à l'énergie et l'épicerie sociale à hauteur de 400 € chacun. Cette année et pendant trois ans le CCAS subventionnera la Communauté d'Emmaüs pour le projet de modernisation de ses locaux.



Ces ateliers ont été animés bénévolement par Monsieur Course (Auto Ecole 3000), la Prévention Routière, les opticiens Sarret et Groupama Assurances.

Cette enrichissante après-midi s'est terminée par un pot de l'amitié offert par la commune.

■ Journée de sensibilisation sur la Sécurité Routière

Vendredi 30 avril 2010 a eu lieu à la salle polyvalente une réunion de sensibilisation à la sécurité routière organisée par l'Espace du Retraité et le CCAS.

Une quarantaine de personnes âgées de 60 ans et plus ont pu actualiser leurs connaissances du code de la route et se prêter à des tests ludiques de la vue et de l'ouïe.



Centre Communal d'Action Sociale

■ Emmaüs

Dans la nécessité de restructurer ses installations notamment :

- mise aux normes incendie et suppression des solutions provisoires et création d'une antenne à Saint-Flour. L'association Emmaüs doit investir dans de lourdes dépenses.

Le CCAS a fait le choix d'accompagner la Communauté dans son effort financier à hauteur de 660 € par an pendant trois ans. Ce projet est soutenu par la Région, le Département, la Ville d'Aurillac, la solidarité d'entreprises, de particuliers et de certaines communes.

■ Repas des Aînés



Depuis quelques années le traditionnel repas des aînés a lieu le dernier dimanche de janvier.

Cette manifestation conviviale permet aux anciens de notre commune de se retrouver et de partager dans la bonne humeur un délicieux repas préparé par les agents du restaurant scolaire. Les membres de la commission solidarité du Conseil Municipal Jeunes se sont joints à nous pour accueillir et servir les invités. L'école a aussi participé à la réussite de cette journée en dessinant les menus.

Le CCAS remercie les personnes qui font gracieusement don de leur colis ainsi que SPAR qui nous les propose au meilleur prix et les confectionnent gratuitement.

Si votre résidence principale est à Naucelles, vous avez 66 ans et plus, vous ne recevez pas l'invitation, inscrivez-vous auprès du secrétariat de Mairie au 04.71.47.21.03.

■ Espace du retraité

L'espace du retraité s'adresse aux personnes âgées de 60 ans et plus. En cas de besoin, contacter la mairie de votre commune ou l'espace du retraité au 04.71.45.47.46. Ses services sont gratuits.



■ Canicule

Suite à la tragédie de l'été 2003, l'Etat a confié aux maires la charge de recenser à titre préventif, à leur demande, à la requête d'un proche ou d'un tiers, les personnes âgées et les personnes handicapées isolées afin de disposer, en cas de déclenchement du plan d'alerte « canicule » d'une liste des personnes susceptibles de nécessiter l'intervention des services sanitaires et sociaux.

Qui peut être concerné ? :

Les personnes âgées de 65 ans et plus résidant à leur domicile, les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail résidant à leur domicile, les personnes adultes handicapées bénéficiant de : Allocation Adultes Handicapées (AAH), de l'Allocation Compensatrice pour Tierce Personne (ACTP), d'une carte d'invalidité ou de la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé ou encore titulaires d'une pension d'invalidité servie par un régime de base de la sécurité sociale ou du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre résidant à leur domicile.

■ Conclusion

Si vous vous trouvez dans une situation difficile ou exceptionnelle, vous pouvez solliciter une aide auprès du CCAS.

Les élus restent à votre écoute et vous pouvez les rencontrer sur rendez-vous en vous adressant au secrétariat de la mairie.

Votre demande sera examinée avec le plus grand soin et la plus grande discrétion.

Pour l'équipe
Serge BESSE,
Président Délégué.

“ Les Pitious ”

La structure multi-accueil « Les Pitious » accueille vos enfants de moins de 6 ans des 7 communes du Centre Social de la Vallée de l'Authre (Teissières de Cornet, Laroquevieille, Marmanhac, Crandelles, Reilhac, Jussac, Naucelles).

La structure « Les Pitious » propose **2 formes d'accueil** :

- 1 accueil à la demi-journée (halte-garderie)
- 1 accueil à la journée (crèche)

■ HALTE GARDERIE

(de 3 mois à moins de 6 ans)

en période scolaire

- Lundi : 16 h à 18 h 30
- Mardi : 8 h à 12 h 15 • 16 h à 18 h 30
- Mercredi : 8 h 30 à 12 h 15 • 13 h 30 à 18 h
- Jeudi : 8 h à 12 h 15 • 16 h à 18 h 30
- Vendredi : 8 h 30 à 12 h 15 • 15 h à 18 h 30

En période de vacances scolaires

(sauf fermeture en août)

Du Lundi au Vendredi de 8 h à 12 h 15
et de 13 h 30 à 18 h.



■ CRECHE (3 mois à 3 ans)

Toute l'année (sauf mois d'août) – Les mardis, jeudis et vendredis de 8 h à 18 h 30

■ **GARDERIE SCOLAIRE** pour les enfants scolarisés à Naucelles, les lundis, mardis, jeudis, vendredis de 16 h à 18 h 30.

FERMETURE DE LA STRUCTURE :

- la demi semaine de Toussaint
- 1 semaine aux vacances de Printemps
- 1 semaine aux vacances de Noël
- le Pont de l'Ascension

La structure multi-accueil « Les Pitious » a la volonté de maintenir un accueil de qualité :

► Proposer un accueil personnalisé :

- être à l'écoute de chacun des enfants, développer l'individualité au sein de la collectivité.
- prendre en compte les différences d'âge et la personnalité de l'enfant.
- Observer l'enfant afin de mieux répondre à ses besoins.
- Apprendre à repérer les difficultés éventuelles.

► Proposer une période d'adaptation à la carte :

- Importance du 1er contact téléphonique.
 - Organisation des rencontres parents-enfants.
 - Connaissance de l'enfant au travers d'échanges avec les parents, la famille ou les assistantes maternelles.
- ### ► Mener des activités diverses et variées afin de participer à l'éveil des tout-petits :
- Aider l'enfant à grandir, lui donner confiance en lui, le rassurer.
 - Proposer des activités adaptées, multi sensorielles, dans lesquelles l'enfant éprouve du plaisir, du bien-être.

Pour tous renseignements, téléphoner au 04/71/47/29/80.

Marie-Pierre MICHAUD,
Directrice.

Médiathèque

Le Bourg 15250 Naucelles

Tel : 04/71/63/00/28

Mail : bibliotheque.naucelles@wanadoo.fr

Inscription gratuite et ouverte à tous

La médiathèque de Naucelles vous accueille dans un cadre convivial, aux horaires suivants :

Lundi : 14h à 17h

Mardi : 9h à 12h et de 14h à 17h

Mercredi : 14h à 18h

Vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 18h

*L' incontournable après-midi :
« Création de la carte de Noël »*

Noël des enfants



Espace adulte

Romans, documentaires, périodiques, BD, Fonds local, usuels, DVD, CD, Postes de consultation Bouquet Numérique et Internet



Visite de la classe de M. Gargne pour le carnaval



Espace enfants :

Jeux et jouets
Albums, BD, documentaires, périodiques, DVD, CD, Jeux, Poste de consultation : CD Rom Jeunesse, et bouquet Numérique.

Petit Thème « remise en forme »



Festival de lecture à Haute-voix avec le comédien Michel Genniaux et le musicien Vincent Dubus



En juillet Monique BARBAUX nous a quitté. Monique s'était beaucoup investie pour que Naucelles dispose d'une Médiathèque digne de ce nom. Passionnée de lecture, elle savait communiquer sa passion en animant l'association des « Amis de la Tour carrée », très longtemps gestionnaire de la bibliothèque. Présidente à la suite de Madame GUIGNEBOURG, également récemment disparue, elle sut être motrice dans la construction, puis dans l'équipement de la bibliothèque jusqu'à son informatisation. Conseillère municipale de 1989 à 1995, ses interventions étaient sans détour et toujours constructives. Pour tout cela : merci Monique ! Le 16 décembre Monsieur BARBAUX s'est éteint des suites d'une très longue et invalidante maladie. Lui-même fut élu à Reilhac dans les années 80, avant la réorganisation administrative de nos communes. Nous partageons la peine de la famille.

Centre Social de la Vallée de l'Authre

Deux mots par leur contenu ont occupé beaucoup de place en cette année écoulée ; ces mots sont « bilan* et diagnostic** » : ils ont abouti à la réalisation du projet social, à l'élaboration du nouveau projet animation collective famille et du projet relais accueil petite enfance.

Demandé par la CAF, ce travail, après cinq ans d'existence du Centre Social Intercommunal de la Vallée de l'Authre, a permis aux administrateurs et à l'équipe des professionnels de faire le bilan et de réfléchir à l'avenir.

* Le bilan a souligné

- la cohérence et l'évolution des services
- la couverture de l'ensemble du territoire par les services
- le déplacement intercommunal des adhérents
- la complémentarité engagée avec les collectivités
- l'implication des habitants des 7 communes

Les communes ont choisi de transférer une partie de leurs compétences au Centre Social ; ce transfert a été réalisé dans le respect des missions et des fonctions de chacun.

Après avoir réalisé les missions primordiales de mutualisation des moyens humains, financiers et logistiques, le Centre Social, saisi par les habitants, a développé le secteur famille.

** Le diagnostic a accru notre connaissance des problématiques, des spécificités sociales et économiques du territoire.

L'ensemble des données recueillies et analysées a permis d'évaluer les points forts et les faiblesses du Centre Social.

Diagnostic et bilan ont contribué à fixer les objectifs et les enjeux nouveaux du Centre Social :

- maintenir l'offre de services pour les familles
- permettre aux familles de continuer à fréquenter les structures de loisirs
- s'adapter en réfléchissant à une nouvelle organisation des CLSH sur le territoire
- faire vivre les ateliers et le RAM en prenant en compte la contradiction entre l'augmentation de la fréquentation et la restriction du temps de travail du personnel sur ces secteurs
- créer de nouveaux liens avec les partenaires, valoriser les équipements, entretenir l'existant sans créer pour autant de nouvelles actions

A la continuité des actions maintenant bien établies, nous avons la satisfaction d'ajouter.

- la création d'un poste animateur adolescents grâce à l'attribution d'un poste FONJEP- DDJS
- l'ouverture d'un ALSH aux vacances de Toussaint sur les communes de Marmanhac- Laroquevieille - suite à des demandes de familles et de l'association des Gambadous
- une soirée culturelle (théâtre) en partenariat avec la Saison Culturelle du Théâtre d' Aurillac

Enfin, pour terminer mes propos, j'évoquerai l'atelier théâtre qui a réuni les enfants de l'ALSH du CS et les résidents de la Feuilleraie. Cet atelier a abouti à la création d'une pièce intitulée « Viens sous mon parapluie ». Sélectionnée parmi 14 projets départementaux, cette initiative a remporté les Victoires départementales et régionales de l'Accessibilité et a eu l'honneur d'être présentée à Paris dans le cadre du festival « Ensemble, c'est tous ».

Cela a été une expérience marquante pour tous les participants, leurs familles, les salariés et les administrateurs, un moment important d'échanges, de découverte de l'autre, d'émotion, de bonheur ...



Merci à tous ceux qui permettent au Centre Social d'évoluer

- les financeurs :
- les communes de Crandelles, Jussac, Laroquevieille, Marmanhac, Naucelles, Reilhac, Teissières-de-Cornet.
- la CNAF et la CAF pour l'ensemble de leur soutien et plus particulièrement pour la subvention d'équipement concernant l'achat du mini-bus.
- l'Etat, le Conseil Général, la CABA, la DDJS, la MSA.
- Eliane BALDY pour son investissement dans le cadre de sa mise à disposition par la CAF.
- les professionnels.
- l'ensemble des bénévoles et les adhérents.

Merci de découvrir ou de redécouvrir à la page suivante, les très nombreuses activités qui vous sont proposées.

Centre Social de la Vallée de l'Authre

CENTRE DE LOISIRS

Dirigé par Anne DELHOSTAL 06 45 15 03 29

■ Février et Pâques

Les enfants du territoire intercommunal bénéficient du CLSH de Jussac, géré par Familles Rurales, pendant les petites vacances, une semaine en Février et une semaine à Pâques. Le Centre Social Vallée de l'Authre met gratuitement à disposition la directrice du centre de loisirs et gère la logistique.

Date des centres de loisirs février et pâques pour 2011 :

Du 28 février au 4 mars 2011

Attention : Du 2 mai au 6 mai 2010 (2^e semaine des vacances)

■ Eté : 3/12 ans

Accueil de loisirs sans hébergement de Naucelles géré par le Centre Social

Accueil de loisirs sans hébergement Marmanhac/Laroquevieille géré par le Centre social

Accueil de loisirs sans hébergement de Crandelles géré par le Centre Social

La RUCHE à Jussac géré par Familles Rurales de Jussac

■ CLSH du mercredi : 3/12 ans

Crandelles : Situé à la maison des loisirs à Crandelles, ouvert les mercredis libérés

(toute la journée avec repas) et les mercredis après midis. Transport de ramassage gratuit.

Marmanhac Laroquevieille : Situé à Laroquevieille, ouvert tous les mercredis avec repas

Reilhac : ouvert tous les mercredis matins non libérés

Les inscriptions se font auprès du secrétariat de votre commune

Vous y trouverez le programme d'activités et le fonctionnement détaillé.

ACTIVITES ADOS 12-17 ANS

Contact Nicolas RABHI

Un animateur intervient auprès des jeunes des 7 communes

- Pour accompagner les jeunes dans la construction de leur projet
- Pour encourager les prises d'initiatives (participation au marché de Noël...aide aux associations.)
- Pour pratiquer des activités

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

Contact Laure Caufeyt au 06.78.64.51.58

C'est un lieu d'échanges et de rencontres pour les Assistantes Maternelles et les parents. Une animatrice propose des activités chaque semaine à Jussac-Crandelles et Naucelles Marmanhac et assure une permanence téléphonique tous les lundis après-midi.

LE SECTEUR FAMILLE

Contact Stéphane LACHAZETTE mairie de Jussac 04.71.46.65.44

En référence au projet animation collective, le secteur famille formalise peu à peu les attentes exprimées par les familles du territoire. Lutter contre l'isolement en prenant en compte la demande des habitants mais aussi permettre à ces derniers de se rencontrer d'une commune à l'autre

Des ateliers divers sont gérés par les adhérents : atelier dessin – atelier l'authre voix (chorale), atelier l'Authre et Moi (théâtre), atelier modelage...

Des promenades en familles et un atelier cinéma sont proposées aux familles.

ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITE

Contact Stéphane LACHAZETTE mairie de Jussac 04.71.46.65.44

L'accompagnement à la scolarité c'est : une aide pour les enfants en dehors du temps de l'école, encadrée par des bénévoles

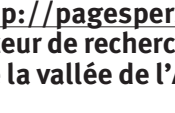
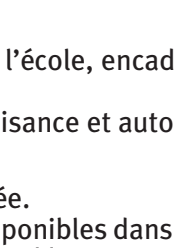
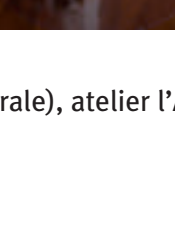
- **L'objectif** : proposer un accompagnement ajusté aux besoins de l'enfant, faire acquérir aisance et autonomie face au travail personnel - contribuer ainsi à la réussite scolaire.

Le programme d'activités du secteur famille se construit avec les habitants à chaque rentrée.

La Plaquette est distribuée dans toutes les boîtes aux lettres de toutes les communes et disponibles dans les secrétariats de mairie. Vous trouverez également des informations sur notre site <http://pagesperso-orange.fr/cs-vallee-authre/index.html> ou taper centre social vallée Authre dans votre moteur de recherche.

Renseignements auprès du secrétariat de mairie de votre commune ou au centre social de la vallée de l'Authre au 04.71.47.24.10 (le lundi - mardi - jeudi et vendredi après-midi).

Adhésion au Centre Social obligatoire : 3,5 € enfant ou 10 € famille.



La Présidente,
Andrée Sarrazin.

Plan local d'Urbanisme

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) arrive à son terme.

Après les différentes études, réunions et l'enquête publique, il a été présenté et approuvé en conseil municipal du 16 décembre 2010.

Ce document, très important pour l'avenir de notre commune, a pu être élaboré grâce à la persévérance et l'abnégation de tous les membres qui ont composé la commission PLU.

Je tiens à remercier, bien évidemment, Madame Marie-Aimée LEMARCHAND, chargée d'études au cabinet CREA, et Monsieur Lionel LABBE, directeur d'étude.

Mes remerciements vont également aux personnes des divers services tels que M. LAPEYRE (CABA), M. ROLLAND (Chambre d'Agriculture), M. DELHOSTAL et M. SOULARY (DDT 15 délégation d'Aurillac), à Mme SENAUD, MM. BESSON, COMBES, LAURENT et TOUBERT (membres extérieurs à la commission).

Ils s'adressent tout particulièrement à M. Jean-Pierre OLIVIER (ancien maire) et M. Claude TOTY (ancien adjoint chargé de l'Urbanisme), tous deux membres de cette commission. Ils sont à l'origine de notre PLU il y a 4 ans. Se sont eux qui ont permis, pendant de nombreuses années, à Naucelles d'évoluer et de se développer harmonieusement afin de recevoir dans les meilleures conditions la population toujours plus nombreuse séduite par notre commune et ses réalisations accueillantes. Merci également à mes collègues adjoints et conseillers, à M. le Maire, à Yolande DUVAL secrétaire chargée de l'urbanisme et au personnel administratif de la Mairie toujours très réactif.

■ Après le POS, le PLU !

Notre commune a prescrit la révision du Plan d'Occupation des Sols (POS) valant Plan Local d'Urbanisme (PLU) par délibération du 26 octobre 2006. Aujourd'hui, les différentes études et procédures, débutées depuis le mois d'août 2007, sont terminées.

Le Plan Local d'Urbanisme a été arrêté par le Conseil Municipal de NAUCELLES, le 18 décembre 2009.

Le projet de PLU arrêté a été transmis aux personnes publiques pour avis le 20 janvier 2010. A l'issue des trois mois réglementaires de consultation, les personnes publiques ont fait part à la commune de leur avis. Les avis des différents services de l'Etat ont été synthétisés par la Préfecture et transmis à la commune le 20 avril 2010. L'enquête publique a eu lieu du 7 juin au 10 juillet 2010. Le rapport du commissaire enquêteur a été remis à la commune le 10 août 2010. Le Plan Local d'Urbanisme, tenant compte de l'avis des services et de l'avis du commissaire enquêteur, a été approuvé par le Conseil Municipal de NAUCELLES, le 16 décembre 2010.

Le Plan Local d'Urbanisme va donc se substituer et remplacer le Plan d'Occupation des Sols, après le «contrôle de légalité» assuré par les services du Préfet, un mois après son approbation par le Conseil Municipal.

Les évolutions apportées par le PLU

En prenant en compte les évolutions apportées par la loi Solidarité et Renouvellement urbain, le PLU apporte les principales évolutions suivantes par rapport au POS.

Le PLU définit le **Projet d'Aménagement et de Développement Durable**, qui présente les grandes orientations de développement et de protection pour les dix prochaines années. Ce projet est présenté dans la pièce 2 du PLU.

Le PLU définit **des Orientations d'Aménagement**, destinées à organiser l'extension et le développement de l'urbanisation. Ces orientations sont présentées dans la pièce 3 du PLU.

Le PLU fait évoluer et définit de nouveaux **emplacements réservés** destinés à la réalisation de voies, liaisons piétonnes et ouvrages publics d'intérêt général

à créer ou à modifier. Ces emplacements sont présentés dans le document graphique (pièce 4-2 du PLU).

Le PLU fait évoluer et définit de nouveaux **espaces boisés classés** destinés à être préservés. Ces boisements à préserver sont présentés dans le document graphique (pièce 4-2 du PLU).

Le PLU identifie **certaines constructions traditionnelles pour leur intérêt patrimonial**, au titre de l'article L123-1-7° du Code de l'Urbanisme, qui ont pour vocation d'être conservées et restaurées. Ces constructions sont identifiées dans le plan de zonage et dans la pièce 4-4 du PLU.

En application de ce même article L123-1-7° du Code de l'Urbanisme, le PLU identifie **des éléments du patrimoine paysager** (arbres isolés, alignements d'arbres ou parc), dont la vocation est d'être entretenus et préservés. Les travaux ayant pour effet de les modifier ou de les supprimer, doivent être précédés d'une déclaration préalable, en application de l'article R 421-23 h) du Code de l'Urbanisme. La localisation de ces éléments du paysage est présenté dans le plan de zonage (pièce 4-2 du PLU).

En application de l'article L123-3-1 du Code de l'Urbanisme, le zonage du PLU désigne en zone agricole, **certaines bâtiments agricoles qui pourront changer de destination**, en raison de leur intérêt architectural ou patrimonial, dès lors que ce changement ne compromet pas l'exploitation agricole. La liste de ces constructions est présentée dans la pièce 4-3 du PLU. Le règlement du PLU définit pour chaque zone **les règles d'occupation du sol et d'aspect extérieur des constructions**. Il est complété par des nuanciers définis pour les constructions agricoles (pièce 4-5) et pour les bâtiments d'activités (pièce 4-6).

Le PLU délimite le territoire communal en **quatre zones principales**, présentées dans le tableau et le plan ci-joints, dont les noms et les vocations évoluent :

- les zones urbaines ou zones U
- les zones à urbaniser ou zones AU
- la zone agricole ou zone A
- la zone naturelle ou zone N

Département du CANTAL

Commune de NAUCELLES

PLAN LOCAL D'URBANISME

PLAN DE ZONAGE

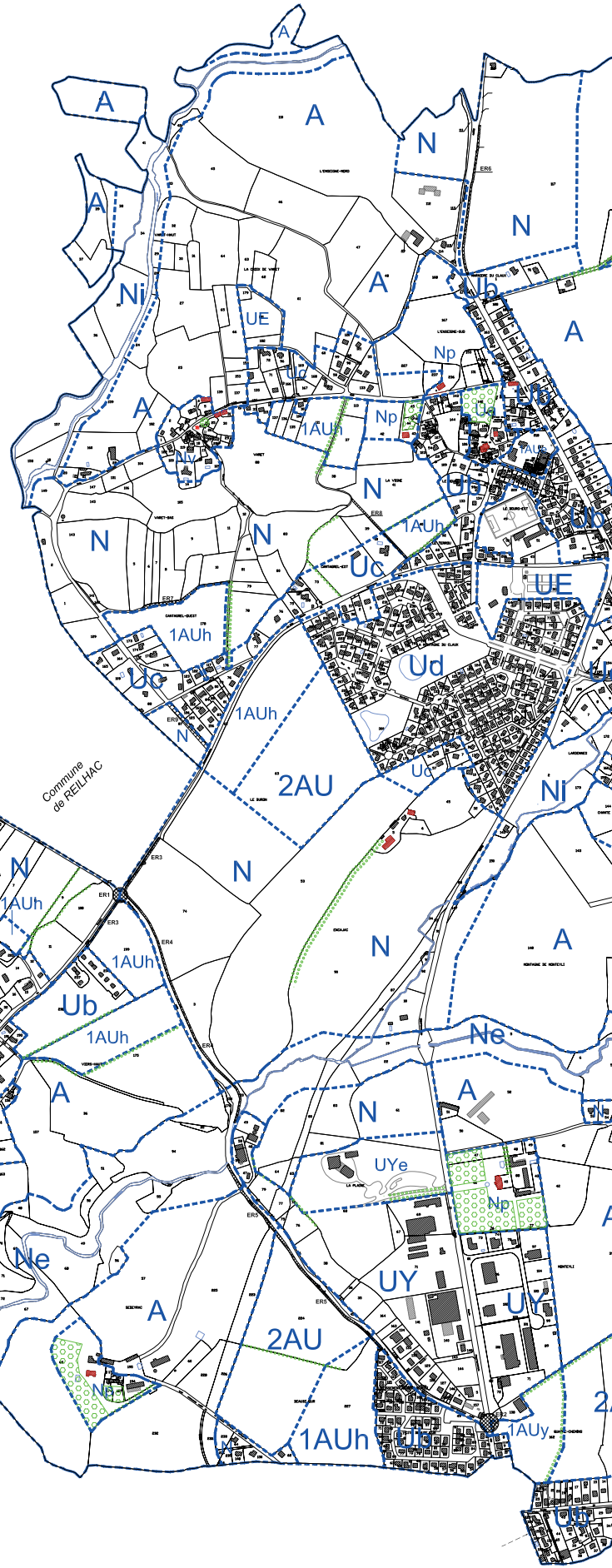
PLAN D'ENSEMBLE

ECHELLE 1/5000

PIECE N° 4-2a

PLU	PRESCRIT	ARRETE	APPROUVE
REVISION	26 octobre 2006	18 déc 2009	16 déc 2010

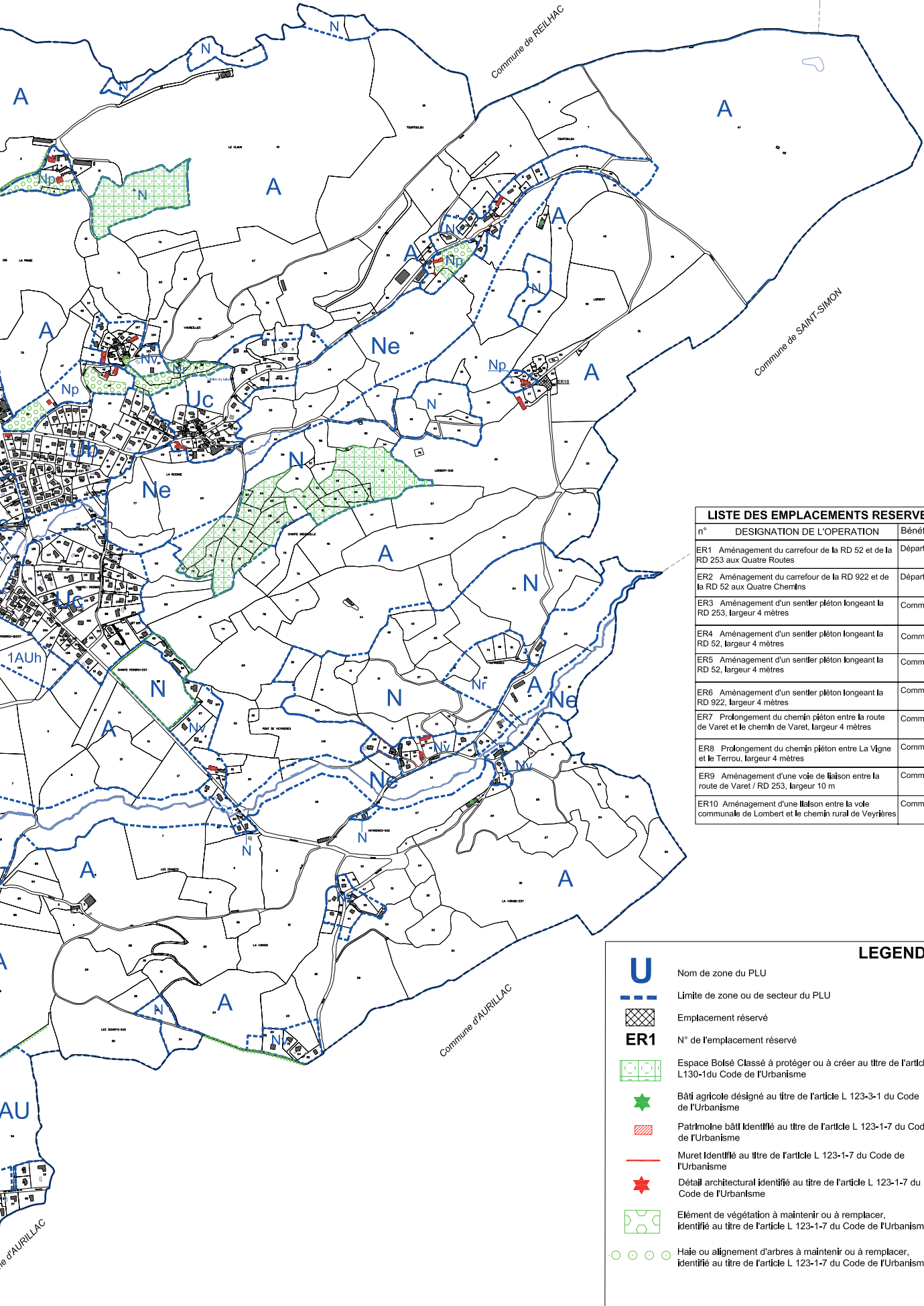
CREA - 22 rue Eugène Thomas - 17000 La Rochelle



Commune de CRANDELLES

Commune de REILHAC

Commune d'YTRAC



LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

n°	DESIGNATION DE L'OPERATION	Bénéficiaire
ER1	Aménagement du carrefour de la RD 52 et de la RD 253 aux Quatre Routes	Département
ER2	Aménagement du carrefour de la RD 922 et de la RD 52 aux Quatre Chemins	Département
ER3	Aménagement d'un sentier piéton longeant la RD 253, largeur 4 mètres	Commune
ER4	Aménagement d'un sentier piéton longeant la RD 52, largeur 4 mètres	Commune
ER5	Aménagement d'un sentier piéton longeant la RD 52, largeur 4 mètres	Commune
ER6	Aménagement d'un sentier piéton longeant la RD 922, largeur 4 mètres	Commune
ER7	Prolongement du chemin piéton entre la route de Varet et le chemin de Varet, largeur 4 mètres	Commune
ER8	Prolongement du chemin piéton entre La Vigne et le Terrou, largeur 4 mètres	Commune
ER9	Aménagement d'une voie de liaison entre la route de Varet / RD 253, largeur 10 m	Commune
ER10	Aménagement d'une liaison entre la voie communale de Lombert et le chemin rural de Veyrières	Commune

LEGENDE

- U** Nom de zone du PLU
- Limite de zone ou de secteur du PLU
- Emplacement réservé
- ER1** N° de l'emplacement réservé
- Espace Bolsé Classé à protéger ou à créer au titre de l'article L130-1 du Code de l'Urbanisme
- Bâti agricole désigné au titre de l'article L 123-3-1 du Code de l'Urbanisme
- Patrimoine bâti Identifié au titre de l'article L 123-1-7 du Code de l'Urbanisme
- Muret Identifié au titre de l'article L 123-1-7 du Code de l'Urbanisme
- Détail architectural identifié au titre de l'article L 123-1-7 du Code de l'Urbanisme
- Élément de végétation à maintenir ou à remplacer, identifié au titre de l'article L 123-1-7 du Code de l'Urbanisme
- Haie ou alignement d'arbres à maintenir ou à remplacer, identifié au titre de l'article L 123-1-7 du Code de l'Urbanisme

■ Présentation indicative des zones définies par le PLU

	Caractère de la zone	Secteur concerné
Ua	Zone urbaine mixte (habitat, équipements, services, et commerces)	Centre bourg de Naucelles
Ub	Zone urbaine à vocation principale d'habitat avec possibilité de mixité urbaine (équipements, services et commerces), constituée de constructions diffuses ou de lotissements pavillonnaires plus récents et plus denses	Premières zones d'extension de l'habitat, autour du bourg, aux Quatre Chemins et à Lacamp
Uc	Zone urbaine à vocation résidentielle sous forme d'habitat diffus , en extension du bourg ou des hameaux	Viers-Lacamp/ Varet Haut/La Réginie/Lardennes/ Cantagrel/ Chanteperdrix
Ud	Zone urbaine correspondant à la ZAC de la Montagne du Claux , à vocation principale d'habitat	ZAC de la Montagne du Claux et lotissement du Buron
UE	Zone urbaine destinée aux équipements publics	Cimetière de Varet Ecole, stade, buron
UY	Zone urbaine destinée aux activités économiques	Quatre Chemins
UYe	Secteur de la zone UY, dans lequel sont admis les équipements à vocation culturelle ou sportives	Emprise foncière de la fabrique théâtrale du Parapluie
1AUh	Zone à urbaniser, destinée à l'extension de l'habitat sous forme d'opération d'aménagement d'ensemble	Extensions du bourg, des quartiers de Lacamp et des Quatre Chemins
1AUe	Zone à urbaniser destinée au développement des services et des commerces , sous forme d'opération d'aménagement d'ensemble	Centre commercial Bourg de Naucelles
1AUy	Zone à urbaniser destinée à l'extension des activités économiques , sous forme d'opération d'aménagement d'ensemble	Extension de la zone d'activités des Quatre Chemins
2AU	Zone à urbaniser à vocation d'urbanisation à long terme , après modification ou révision du PLU qui précisera les règles d'occupation et les conditions d'ouverture à l'urbanisation	Extension Montagne du Claux, Beauséjour et Verniols
A	Zone agricole à protéger en raison du potentiel agronomique, biologique ou économique des terres agricoles	Terrains agricoles et occupés par les sièges et bâtiments d'exploitation
N	Zone naturelle à protéger en raison de son caractère d'espace naturel, de son intérêt paysager, historique ou écologique, soit de la présence de risques naturels	- zones naturelles, lignes de crêtes et boisées - abords de la RD922
Np	Secteur de la zone naturelle à vocation patrimoniale et paysagère correspondant aux anciens domaines agricoles	Maisons de maîtres et parcs des anciens domaines agricoles
Ne	Secteur de la zone naturelle correspondant aux vallées , à préserver pour leur valeur paysagère et environnementale	Prairies humides des vallées des ruisseaux de Veyrières, de la Réginie et de Varet
Ni	Secteur de la zone naturelle soumis au risque d'inondation dans lequel les occupations et aménagements sont soumis à des règles particulières	Vallée de l'Authre Partie de la vallée du ruisseau de la Réginie
Nr	Secteur de la zone naturelle soumis à un risque de mouvement de terrain , dans lequel les occupations et aménagements sont soumis à des règles particulières	La Réginie Coteau de Veyrières
Nv	Secteur de la zone naturelle de taille et de capacité d'accueil limitées, à vocation résidentielle à l'intérieur duquel quelques constructions nouvelles pourront être autorisées	Colinette / Varet Vaureilles / Tourtoulou Veyrières / Pont de Veyrières La Virade / La Limite

■ COMPRENDRE LE PLU

Le plan local d'urbanisme (PLU) est donc le principal document qui règlemente l'aménagement et les constructions au niveau d'une commune.

Instauré au plan national en 2000, le PLU remplacera, à terme, le plan d'occupation des sols (POS). Il s'agit d'un document dans lequel la commune ou l'intercommunalité fixe les règles d'utilisation des sols de son territoire, en prenant en compte les prévisions économiques et démographiques de la collectivité et après avoir recensé ses besoins en termes d'habitat, d'aménagements, de transports, de services, d'espaces verts, etc... C'est lui également qui établit l'affectation des sols, la destination des constructions autorisées, les règles de construction, le coefficient d'occupation des sols (COS) et les dispositions réglementaires en vigueur dans chaque zone (urbaine, à urbaniser, naturelle, etc...).

Toutes les autorisations d'urbanisme délivrées (le permis de construire, la déclaration de travaux, etc...) doivent donc scrupuleusement respecter les dispositions de ce document.

En pratique, la procédure d'adoption d'un PLU est longue, de l'ordre de 12 à 24 mois (voire plus). Chaque commune ou établissement intercommunal compétent en urbanisme élabore un projet de PLU soumis à la consultation de diverses autorités publiques et à l'enquête publique, au cours de laquelle tous les habitants peuvent s'exprimer, puis le soumet au vote du conseil municipal. Une fois approuvé, le PLU est tenu à la disposition du public en mairie. Il est composé de plusieurs documents permettant de la présenter et de fixer des objectifs cohérents et à long terme (comme des projets d'aménagement et de développement durable), de fixer les règles applicables et de matérialiser ces dispositions grâce notamment à des annexes et des graphiques.

Bon vent au Plan Local d'Urbanisme...

Jacques MURATET,
Adjoint à l'urbanisme.

L'action de la CABA, en 2010

Au service des habitants de Naucelles

Dans le cadre de ses compétences, la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac (CABA) apporte toute l'année des services aux habitants de son territoire. A l'échelle communautaire, l'une de ses actions les plus visibles est la réalisation d'équipements structurants, qui a également pour but d'assurer l'attractivité du territoire. En 2010-2011, c'est la Médiathèque communautaire qui est en cours de restructuration. Les travaux ont débuté à l'automne 2009, pour 18 mois... l'ouverture du nouvel équipement est prévu pour mi-2011 !

Au quotidien, voici les principales actions réalisées par la CABA en 2010 à Naucelles :

■ Eau et assainissement

En 2010, la CABA a enregistré 8 nouveaux raccordements aux réseaux d'alimentation en eau potable et d'assainissement collectif. Le service Public d'assainissement Non Collectif (SPANC) a par ailleurs instruit 3 dossiers en assainissement individuel : un contrôle de réhabilitation, une mise en conformité et une non-conformité. Dans le cadre des travaux de la traverse du bourg, le réseau de distribution en eau potable a été réhabilité et modernisé. Afin d'en garantir la qualité bactériologique, l'eau est préventivement désinfectée avant sa mise en distribution (rayonnement UV et chloration). Les résultats d'analyses de la qualité de l'eau sont affichés en mairie et communicables aux tiers sur simple demande. Une note de synthèse annuelle est par ailleurs disponible sur le site web de la CABA, rubrique « Eau ».

De même, afin d'assurer le meilleur service aux abonnés et de permettre l'aménagement des nouvelles zones d'activité et d'habitat, la commune est concernée par l'étude de renforcement de l'approvisionnement en eau du secteur ouest de la CABA par l'axe Jussac/Crandelles/Ayrens, à partir des ressources excédentaires de la vallée de Marmanhac.

En matière d'assainissement, la CABA a lancé une étude sur la Vallée de l'Authre afin de réhabiliter l'ensemble des réseaux et des stations d'épuration du bassin versant pour améliorer l'impact sur le milieu naturel, répondre aux évolutions réglementaires et à l'urbanisation des communes.

Le Service public de l'eau, ce sont aussi les interventions 24 h/24 h et 7 jours/7 des équipes d'astreinte en cas de désordre sur les réseaux (fuites, etc.).

■ Environnement

La CABA met des Points verts à disposition des habitants pour l'apport des journaux et magazines, des emballages et du verre qui seront ensuite recyclés. A Naucelles, les habitants disposent de 6 conteneurs à verre, 4 conteneurs pour les journaux/magazines et 4 conteneurs pour les emballages. Il convient tout de même de rappeler qu'il ne faut rien laisser au pied du conteneur ! Les produits recyclables doivent être mis dans le conteneur prévu pour chaque matière, et les ordures ménagères déposées dans les bacs marrons. Quant aux encombrants, il faut les apporter à la déchetterie de l'Yser ou à celle des Quatre-Chemins.

Depuis mai 2009, la déchetterie des Quatre-Chemins accepte également les Déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E) qui fonctionnent grâce à une pile, une prise ou un accumulateur (Gros électroménager

froid et hors-froid, écrans, petit électroménager, informatique, audio, vidéo, téléphonie, outillage, jouets, etc.) et les Déchets Ménagers Spéciaux (DMS) c'est-à-dire les déchets polluants produits en petite quantité par les ménages (produits de bricolage, d'entretien, de jardinage, etc). Ces DMS doivent être rapportés à la déchetterie avec leur emballage : pot, bidon, bombe, boîte en carton ou en fer... (que l'emballage soit vide ou contienne encore des résidus).

Plus de renseignement sur le site www.caba.fr, rubrique « Environnement - Collecte des déchets ».

■ Transports

C'est la Stabus qui, par délégation, gère les transports publics pour le compte de la CABA. A Naucelles, la ligne de bus « A » (Teissière-de-Cornet - Jussac - Reilhac - Naucelles - Aurillac), dessert différentes zones du lundi au vendredi. De plus, un service de Transport A la Demande (TAD) fonctionne le mercredi et le samedi. Réservation : 0 800 33 58 69. Retrouvez toutes les informations sur les horaires du réseau sur le site : www.stabus.fr

■ Urbanisme

Une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) de Développement durable lancée mi-2005 pour 5 ans s'est terminée en juin 2010. Pour Naucelles, la CABA a enregistré la réhabilitation de 6 logements locatifs pour 25 823 € d'aides, 7 assainissements autonomes pour 9 870 € d'aides et 4 installations solaires pour 2 445 € d'aides, soit un total de 38 138 € d'aides. Au total, sur les cinq années de l'Opération, la CABA a versé 1 964 000 € d'aides à l'ensemble des communes, soit près de 400 000 €/an.

■ Médiathèque

(cf. « La Médiathèque se métamorphose »)
101 habitants de Naucelles sont des fidèles de la Médiathèque communautaire. Parmi eux, on compte 37 jeunes et 64 adultes, pour un total de 4 513 prêts. La Médiathèque de Naucelles travaille d'ailleurs en réseau avec la Médiathèque communautaire. Les adhérents peuvent donc consulter et emprunter les documents dans l'une ou l'autre des Médiathèques avec une seule et même carte.

Rappelons que l'inscription à la Médiathèque est gratuite pour les habitants des 24 Communes de la CABA. Pour plus d'information vous pouvez consulter le site : <http://mediatheque.caba.fr>.

■ CABA

Retrouvez toutes les infos de la CABA sur le site : www.caba.fr

Accueil : 41, rue des Carmes, 15000 Aurillac ; tél : 04 71 46 86 30 ; fax : 04 71 46 86 32

Centre technique communautaire (CTC), 195 avenue du Général Leclerc, 15 000 Aurillac ; tél : 04 71 46 48 50

Centre Aquatique du Bassin d'Aurillac, la Ponétie : 04 71 48 26 80 ; centreaquatique.caba.fr

Médiathèque, rue du 139e RI : 04 71 46 86 36 ; mediatheque.caba.fr

Régie des eaux (CTC) : 04 71 46 86 38

Urgence Eau et assainissement (CTC) : 04 71 46 48 60

SPANC : 04 71 46 86 31

Médiathèque communautaire en pleine métamorphose



Nouvelle visibilité au centre-ville, réorganisation des espaces, offre documentaire thématique et interactive... : la Médiathèque communautaire se métamorphose !

La restructuration de la Médiathèque constitue l'un des plus importants chantiers de la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac pour la période 2008-2014. Mettre à la disposition du plus grand nombre un équipement moderne, adapté à l'évolution de la Culture et de ses supports, notamment les nouvelles techniques, tels sont les objectifs majeurs de cette métamorphose. Démarré à l'automne 2009, le chantier de la Médiathèque a tout d'abord nécessité le transfert de 160 000 documents : un déménagement sans précédent effectué tout au long de l'été. Afin d'assurer la continuité du service public de la Culture pendant les travaux, la Médiathèque s'est installée dans l'ancien bâtiment de l'ENILV, place du Château Saint-Etienne.

■ Un équipement intergénérationnel

Quant au nouvel équipement en cours de réalisation, il sera plus ouvert, plus ludique et surtout multi supports ! Dès le rez-de-chaussée, le public aura accès à une offre définie par thématiques : arts, histoire, littérature, etc. En mêlant les supports, en diffusant le multimédia sur l'ensemble de la Médiathèque, l'aménagement favorisera l'interactivité et la rencontre intergénérationnelle. De nouveaux espaces spécialisés seront également créés : espace Actualité en lien avec le Point Information Jeunesse, salles d'animation et d'autoformation coins lecture... En outre le projet intègre déjà des possibilités de nouvelles extensions.

En effet dans le cadre du réseau communautaire des Médiathèques, l'équipement central est appelé à développer les animations et les partenariats avec les



Communes. La Médiathèque de Naucelles travaille d'ailleurs en réseau avec la Médiathèque Communautaire, tout comme celles d'Arpajon-sur-Cère, Jussac et Saint-Paul-des-Landes. Avantage pour le lecteur, les fonds documentaires de toutes les médiathèques sont réunis dans les mêmes bases de données informatiques et consultables via un catalogue unique. De même, les adhérents peuvent emprunter leurs documents dans l'une ou l'autre des médiathèques avec une seule et même carte.

■ Réouverture mi-2011



Après avoir effectué les travaux de démolition puis de restructuration des différents espaces et percé la trémie centrale, le chantier a entamé à la rentrée 2010 le « Chapitre 3 - La Médiathèque se (pré)pare », qui englobe la plomberie, l'électricité, le chauffage et le doublage. A l'extérieur, la Médiathèque revêt progressivement ses nouvelles couleurs avec la mise en place du bardage en trespas rouge, un matériau composite, autour des fenêtres mais aussi sur les cubes de l'extension, pour souligner les parties nouvelles. Toutes les parties des murs où il n'y avait pas de parement de pierre (principalement autour des fenêtres) sont, elles, enduites d'un crépi de couleur marron. Vient ensuite début 2011 les finitions et l'installation du mobilier, puis le déménagement et l'aménagement dans les nouveaux locaux.

Pour cette opération d'un coût prévisionnel de 4 850 000 € HT, des financements ont été obtenus auprès du Conseil Régional, du Conseil Général et de l'Etat. Les travaux doivent se terminer au printemps. Afin de finaliser la réorganisation des collections et de se réinstaller rue du 139e RI, la Médiathèque fermera les portes de son implantation à l'ENILV au public mi-janvier. L'ouverture au sein du nouvel équipement est annoncée pour fin mai. Pour les plus impatients, une visite de chantier ouverte au public est organisée le samedi 12 février, de 10 h à 13 h !

Le Conseil Municipal Jeunes



Le Conseil Municipal Jeunes a participé à l'organisation des Parcours du Cœur, le dimanche 25 avril 2010, cette manifestation dans sa première édition a tenu toutes ses promesses. Effectivement une soixantaine de personnes ont participé à cet événement.

Les jeunes conseillers ont également apporté leur contribution à l'organisation de la fête du sport qui a eu lieu les 25 et 26 juin 2010 notamment à la démonstration du « Skate Park ».



Ils se sont réunis le samedi 18 septembre 2010, pour lancer la deuxième année de leur mandat.

Après avoir évoqué le bilan de l'exercice précédent, ils ont établi une nouvelle feuille de route leur permettant d'avoir des objectifs précis.

Dans le programme des prochains mois, le C.M.J. aura comme projet de mener entre autres les actions suivantes :



- ✓ Un concours photo, proposé à tous les jeunes de la commune, afin de choisir la couverture du bulletin Municipal 2011,
- ✓ Un groupe de travail sera chargé de réfléchir autour du projet « Skate Park » destiné à la jeunesse. Une rencontre avec le responsable de la structure d'Aurillac a eu lieu courant du mois de novembre, pour permettre aux jeunes de développer leurs idées.
- ✓ L'organisation des Parcours du Cœur scolaire pour fin mars, début avril en partenariat avec l'école.
- ✓ Une réunion publique intergénérationnelle d'échanges avec les habitants de la commune.
- ✓ Une après-midi « jeux de société Géant » destinée aux enfants, a eu lieu le mardi 21 décembre 2010 à la salle polyvalente. L'édition précédente a donné satisfaction d'où le renouvellement de celle-ci.
- ✓ Une soirée « Dance-Floor » sans alcool, pour adultes et enfants, également une expérience à renouveler.
- ✓ L'organisation de la fête du sport en partenariat avec les associations de la commune au mois de juin 2011.

L' Hippocampe
Cathy et Bernard FERES

BAR - TABAC - LOTO
POINT VERT - BRASSERIE
CHRONO RELAIS - REPAS PRIVÉ

11, Av. Henri Mondator - 15250 NAUCELLES
Tél. 04 71 47 26 10

ARTISAN BOUCHER - CHARCUTIER
VOLAILLES

Michel BRUEL

10, Place de l'Eglise
15250 NAUCELLES

Tél. 04 71 47 25 60

Fête du Sport

La commune de Naucelles et le Conseil Municipal Jeunes ont organisé la 3^e édition de la fête du sport en partenariat avec les associations locales, l'école et la structure multi-accueil « Les Pitious ».

Elle s'est déroulée du vendredi 25 au dimanche 27 juin 2010 avec comme programme : le « baby-circuit » animé par le personnel de la structure multi-accueil « Les Pitious », le « cross école » encadré par les professeurs et les parents d'élèves, un plateau sportif proposé par les clubs de ping-pong, tennis, et basket-ball, ainsi qu'une démonstration de skate et roller par les membres du CMJ. Le week-end s'est clôturé par une rencontre de sport collectif, de basket et de hand ouverte à tous. Le Twirling Bâton d'Ytrac, J.ROBERT et L.COUDERC deux jeunes championnes locales de gymnastique et le passage des cyclistes de l'ACVA dont un tout jeune Champion Régional : François BIDARD, ont permis à cette manifestation d'atteindre un certain niveau de convivialité.


Seul fait regrettable, l'absence d'un public Naucellois plus nombreux. Toutefois, les gradins ont été remplis par les accompagnateurs et les parents du Twirling Bâton d'Ytrac.

Par ailleurs, la chaleur étouffante de samedi 26 juin 2010, ne nous a pas permis d'effectuer le programme prévu ; c'est la raison pour laquelle, tout a été centralisé au sein du Centre Omnisports.

Driss SOUID,

Conseiller délégué aux sports et à la jeunesse.





ETS GRENIER BRICO 4

Décoration d'Extérieur

**POTERIES - MOBILIER DE JARDIN
QUINCAILLERIE - JARDINAGE
PLOMBERIE - ELECTRICITE
FERS - TOLES - MATERIAUX
GRAINS - ALIMENTS BETAIL**

Tél. 04 71 48 06 54

"Les Quatre Chemins" 15000 AURILLAC - Fax 04 71 48 98 20

Vie associative communication, sports et jeunesse

Une année riche en évènements : il ne s'est pas passé un mois en 2010 sans que notre commune ne connaisse une animation !

Je voudrais souligner le rôle important des responsables et bénévoles de nos associations. Ils oeuvrent sans relâche pour le rayonnement de notre cité. Ils nous offrent de grands moments de joie, de convivialités et nous permettent aussi de nombreuses rencontres, ce qui est précieux. Ils forment notre jeunesse, accompagnent tous ceux qui en ont besoin, et confortent l'offre des activités de loisirs.

Avec l'équipe municipale nous tenons à apporter avec force notre soutien et nos remerciements à toutes ces personnes qui oeuvrent pendant leur temps libre.

Merci à tous et bonnes animations pour tous.

Christian GASTON,
Adjoint à la Communication et à la Vie Associative.

www.naucelles.fr

Le site internet change de look...

Hébergé par la CABA et créé en collaboration avec la direction des systèmes d'information, il est plus moderne, plus simple à visiter, plus dynamique en proposant, grâce à sa rubrique «actualité, la vie de la commune en temps réel. Il propose aussi dès la page d'accueil les bulletins d'info, les comptes-rendus des conseils municipaux de l'année en cours.

Site Internet



Les Associations Communales

A.C. ET A.P.G. (Anciens Combattants)

Président actif : Louis PEYRAT
 Cap Del Couderc – 15250 Reilhac – Tél 04/71/47/23/41
 Président d'honneur : Géraud GERVAUX
 Vices-Présidents : Marius RIGAL, René TEULIERE
 Secrétaire-Trésorier : Noël BRUEL
 Porte-drapeau : Baptiste VAURS, Marius RIGAL, Jean RAOUX
 Membres : Yvonne ALRIC, Louis AMBLARD, Henriette BAPTISTE,
 Alexis PERE, André RIEU

A.C.C.A.

Président : Guy GAUZENTES
 Le Bourg – Naucelles – Tél 04/71/47/27/69
 Vice-Président : Jean-Claude BRUEL
 Secrétaire : Maurice POIGNET
 Trésorier : Michel LAVAL

ANIMATION CANTAL BLUES

Président : Eric FARGES
 Secrétaire : Jean-Philippe MONCANIS
 Viers – Naucelles – Tél 04/71/47/24/38
 Trésorier : Serge COMBETTES

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Présidente : Maria PLACE
 Tourtoulou – Naucelles – Tél 04/71/47/27/65
 Secrétaire : Sylvie TIRAVY
 Trésorière : Yvette NOYGUES

AS NAUCELLES FOOTBALL

Président : Alain DELPUECH
 Varet Bas – Naucelles – Tél 04/71/47/24/16
 Vice-Président : Michel GIBERT
 Secrétaire : Aurore DELPUECH
 Trésorière : Bruno LACOMBE

COMITE DES FETES

Président : Michel ARRESTIER
 Le Bourg – Naucelles – Tél 04/71/47/28/81
 Vice-Président : Patrick VISI
 Secrétaire : Chantal MISPOULET
 Trésorière : Geneviève DELVAUX
 Trésorière adjointe : Marie-Paule LARIBE

NRJ SC - HAND BALL

Président : Eric CASSAN
 Gimel – 15 250 Marmanhac
 Vice-Présidente : Laurence CHORFI
 Secrétaire : Christelle BONNET
 Trésorière : Anne LAFON
 Trésorière adjointe : Annie CROCHEPEYRE
 Dirigeante : Séverine FERLUC

TENNIS-CLUB

Président : Driss SOUID
 5 rue du Plomb du Cantal – Naucelles – Tél 04/71/43/33/08
 Vice-Président : Thierry THIVET
 Secrétaire : Audrey GASTON
 Trésorière : Alexandra OUDOUL

AMICALE DES PARENTS D'ELEVES

Présidente : Delphine RIXAIN
 La Croix de Varet – Naucelles – Tél 04/71/47/28/02
 Vice-Présidente : Patricia SAINT-BAUZEL
 Secrétaire : Sandra CHEVALIER
 Trésorière : Valérie BARBET

TENNIS-CLUB

Président : David MANHES
 2 rue du Puy Violent – Naucelles – Tél 04/71/47/13/24
 Vice-Président : Christian MANHES
 Secrétaire : Alain LAUBIE
 Trésorier : Jacques DELORT

PETANQUE NAUCELLOISE

Présidente : Chantal PLACE
 Tourtoulou – Naucelles – Tél 04/71/47/27/65
 Vice-Président : Jacques MURATET
 Secrétaire : Michel ROQUES
 Trésorier : Michel BESSE

CLUB DE L'UNION DES AINES

Président d'honneur : Marcel SEGERIE
 Président : François DELPUECH
 Les Issarts – 15250 NAUCELLES
 Vice-Présidente : Marie-Louise LAVIALE
 Secrétaire : Marie-Louise SEMETEYS
 Secrétaire adjointe : Monique MEILHAC
 Trésorière : Jacqueline GASQUET
 Trésorière adjointe : Simone GRACIA

COULEURS ET PINCEAUX

Présidente : Béatrice FOURNIER
 Varet Haut – Naucelles – Tél 04/71/63/01/63
 Vice-Présidente : Martine BOUYGES
 Secrétaire : Yvette NOYGUES
 Trésorière : Andrée RENARD

ASSOCIATION PAROISSIALE

Président : Georges BESOMBES
 4 rue de Vaureilles – Naucelles – Tél 04/71/47/20/57
 Vice-Président René SALLES
 Secrétaire : Béatrice BOULDOYRE
 Trésorière : Anne-Marie HEMERY

COMITE DE JUMELAGE

Présidents d'honneur : André DEGUIRARD, J-P OLIVIER
 Président : Christian POULHES
 Président délégué : Gérard BARBET
 18 Hameau de Lardennes – Naucelles
 Secrétaire : Cathy BARBET
 Trésorier : Jean-Louis MACQUILLARD
 Trésorier adjoint : Odile POULHES
 Secrétaire adjointe : Yvette NOYGUES

DE FIL EN AIGUILLES

Présidente : Pilar HENRIQUES
 33 Cité d'Encanjac – Naucelles – Tél 04/71/47/22/69
 Vice-Présidente : Marie-Claude EQUILLE
 Secrétaire : Yvette BOILEAU
 Trésorière : Yvette ROLLAND

LES AMIS DU HAMEAU DE LARDENNES

Président : Gérard CHANCEL
 14 Hameau de Lardennes – Naucelles – Tél 04/71/47/25/82
 Vice-Présidente : M-Thérèse BRUEL
 Secrétaire : Annie BERTRAND
 Trésorière : Monique DELMAS

ENTENTE VALLEE DE L'AUTRE – FOOTBALL

Co-Président : Christian BOUYGES
 Le Bourg – 15250 Naucelles – 04/71/47/26/30
 Co-Président : Pascal DELON
 Prat-Marsau – 15250 Marmanhac – 04/71/47/37/09
 Secrétaire : Bruno BONNET
 Secrétaire adjoint : Jean-Louis PIJOLAT
 Trésorier : Fabrice GAUTHIER
 Trésorier adjoint : Jacques LAPORTE

ATHA YOGA RELAXATION NAUCELLES

Présidente : Françoise DELORT
 28 Hameau de Lardennes – Naucelles – Tél 04/71/47/22/73
 Secrétaire : Hervé ARNAL
 Trésorière : Danièle AMARGER

CO CO LA VI

Présidente : Christine CLUSE
 Viers – Naucelles – Tél 04/71/47/24/96
 Vice-Président : Yves GIBERT
 Secrétaire : Albert BORNES
 Trésorier : Claude DAOGLIO

TEAM CANTAL MX5

Président : Alain KEIGNART
 Vice-Président : Daniel MAX
 Secrétaire : Christine CLUSE
 Trésorier : Gilbert CLUSE

NAUCELLES BASKET-BALL ASSOCIATION

Président : Driss SOUID
 5 rue du Plomb du Cantal – Naucelles – Tél 04/71/43/33/08
 Secrétaire : Yvan GIDASZEWSKI
 Trésorière : Geneviève GERMAIN
 Membres : Emmanuel GOBE, François TOURETTE, Daniel GERMAIN, Jacques CROCHEPEYRE, Jacques MIQUEL, Vincent DO NAVY.

Comité des Fêtes

■ Marché de Noël

Le 20 décembre s'est tenu notre marché de Noël, nous constatons une augmentation du nombre d'exposants puisque 31 personnes ont désiré nous faire découvrir leur savoir faire culinaire, artisanal, bien être, sans oublier le Pérou, pour votre plus grand plaisir et ce dans une ambiance conviviale.

■ Réveillon 2009

Après une certaine appréhension, nous avons voulu vous proposer un réveillon de la ST SYLVESTRE. Nous remercions les 150 personnes qui ont bien voulu nous faire confiance, nous pensons avoir réussi notre challenge avec cette soirée animée par l'orchestre « DOMINOS ».

■ Vide-Grenier et Salon de l'Auto

Les 24 et 25 avril 2010 s'est déroulé le salon de l'auto : cette année 130 véhicules ont été exposés. Le beau temps a permis aux amateurs de belles berlines et citadines de faire leur choix pour le plus grand plaisir des concessionnaires et des marchands de toutes marques. Au vide grenier les chineurs ont également trouvé l'objet tant convoité et les négociations sont allées bon train. Vous avez également contemplé les 2 roues rutilantes présentées par les fanatiques de l'association des Motards de France.

■ Fête Patronale du 23, 24, 25 juillet 2010

C'est sous un soleil de plomb que notre fête a débuté par notre traditionnel concours de pé-



t a n q u e
avec la participation
de 80 doublettes. Le samedi, les enfants ont pu découvrir notre atelier maquillage, et les plus sportifs

ont su apprécier le CHALLENGE DE LA VALLEE DE L'AUTHRE, organisé par l'ACVA. Les 310 plus gourmands ont pu déguster le repas champêtre servi sur la Garenne et animé par l'orchestre « OMEGA ».

Après le réveil en fanfare, la grande messe et le dépôt de gerbe au monument aux morts, les festivités se sont poursuivies en compagnie des « GUITARES DE CAMARGUES », suivies de « JOCE » qui nous a interprété un medley de son répertoire, d'Edith PIAF à Patricia KAAS en passant par Christophe MAE et Lisa MINELLI : un large programme qui a séduit toutes les géné-



rations.

« ERIC LANDMAN » a débuté cette fin de soirée en avant première du feu d'artifice tant attendu et apprécié de tous les Naucellois, ainsi que des populations voisines. Après le magnifique feu d'artifice tiré par Pyragric, le grand bal animé également par ERIC LANDMAN a clôturé l'édition 2010.

Le Comité des fêtes remercie ses généreux donateurs, toute la population de Naucelles, qui nous ouvre ses portes lors de la distribution du programme.

Nous remercions également la Mairie, le Conseil Général, nos sponsors et les employés communaux, pour leur soutien.

Chantal MESPOULET,
La Secrétaire.

2011

Association Sportive de Navcelles

Lors de l'assemblée générale du 12 juin 2010 un nouveau bureau a été constitué.
En raison du manque de licenciés une seule équipe a pu être engagée en première division du District du Cantal de foot-ball.

Nous constatons un renouvellement de l'effectif et notons l'arrivée de nombreux jeunes de notre commune. Nous les remercions pour leur implication au sein de notre club.

Cette saison est une année de consolidation et nous espérons tous que les années à venir verront cette équipe gravir les échelons du classement.

Nous remercions la municipalité pour son implication et pour le nouveau complexe sportif qu'elle a réalisé au sein de la commune (vestiaires, gymnase, éclairage...).

Le club remercie tous les sponsors pour leur soutien ainsi que les habitants de la commune pour leurs dons lors de la diffusion des calendriers.

Nous vous souhaitons à tous une bonne et heureuse année 2011.

Alain DELPUECH,
Président.



COUVERTURE

ZINGUERIE

Mr Belaubre Didier
tel. 04.71.46.61.14
port. 06.76.06.65.06
Rehnac. 15250. JUSSAC



Pompes Funèbres CASSAGNE

- Complexe funéraire
Route de Toulouse
15000 AURILLAC - 04.71.46.92.20
- Marbrerie
15220 MARCOLES - 04.71.64.72.16

Comité de jumelage Naucelles-Ars en Ré

Un début d'année 2010 dramatique a attristé et mis en émoi les adhérents du Comité de jumelage comme une grande partie des Naucellois, marqués par l'accident fatal à notre chère amie Chantal, puis par la catastrophe naturelle avec les inondations du 27 février sur l'île de Ré où les dégâts ne furent heureusement que matériels.

Pour ne pas déroger à l'alternance bien établie depuis longtemps, ce sont nos amis d'Ars en Ré qui nous rendaient visite cette année les 24-25 et 26 septembre dans le cadre de **la fête du jumelage** :

- **Vendredi** : l'accueil et visite du nouveau COSVA (gymnase): Centre **OmniSport** de la Vallée de l'Authre
- **Samedi** : la visite du Carlades (Carlat, Baudilhac, Raulhac...) dont l'histoire, les paysages, mais aussi les maisons typiquement auvergnates en pierre et les pittoresques toitures en lauzes eurent beaucoup de succès auprès de nos amis maritimes.
- **Dimanche** : Le traditionnel marché Naucello-Retais du matin fut encore un succès, le stock d'huîtres étant épuisé bien avant le début de la messe de 11 heures. Puis ce fut l'apéritif.

Un traditionnel repas concluait ce week-end convivial et enfin, les adieux toujours plein d'émotion, témoins des liens étroits tissés depuis des années entre les adhérents des deux villages, avec une invitation de nos hôtes pour 2011 à Ars.

Autres activités

- **Un camp de vacances pour les ados** de 14 à 17 ans programmé par le centre social de la vallée de l'Authre du 5 au 11 juillet à Ars en Ré au camping de la « Combe à l'eau ».
- **Deux soirées théâtrales** programmées cet automne à la salle polyvalente ont été appréciées par un public nombreux et de plus en plus fidèle.
- **Section Arbollé** : Un important lot de matériel médical (environ 3 m³) qui n'était pas utilisé par l'hôpital a été envoyé au Burkina Faso pour alimenter le dispensaire et la maternité d'Arbollé, du matériel pour bloc opératoire étant attribué à l'hôpital régional.

L'assemblée générale du Comité de jumelage est prévue le vendredi 28 Janvier 2011 à 20H30 au Buron.

Bonne année 2011.

Gérard BARBET,
Président délégué.



Amicale des Parents d'Elèves

Toujours dans l'objectif de financer les sorties et autres activités pédagogiques des enfants de l'école de Naucelles, l'APE a effectué les manifestations suivantes durant l'année 2010 :

- FEVRIER 2010 : quine
- MARS 2010 : salon du modélisme
- JUIN 2010 : fête de l'école
- JUIN 2010 : sorties scolaires
 - PETITE ET MOYENNE SECTION : ferme pédagogique à Omps
 - GRANDE SECTION : rencontre à l'école de Saint-Simon
 - CP CE1 : Tour de Merle
 - CE2-CM1-CM2 : Gouffre de Padirac
- NOVEMBRE 2010 : bourse aux jouets
- DECEMBRE 2010 : stand au Marché de Noël

L'APE de l'école a également financé des sorties piscines et autres sorties culturelles de l'école. Nous remercions les parents qui nous soutiennent durant toutes les manifestations ainsi que les enseignants.

« Nous remercions également Madame Hélène BACHELERY pour son engagement auprès de l'amicale durant toutes ces années ».

Delphine RIXAIN,
Présidente.

Les Amis du Hameau de Lardennes

Au mois de Février, les Amis du Hameau se sont réunis en Assemblée Générale avant de déguster la toujours excellente salade de pissenlits.

En Juin, sangria, grillades et préparations maison ont régalé les participants du déjeuner champêtre organisé au cœur de la cité.

En Novembre, un petit déplacement a permis d'apprécier une spécialité culinaire aveyronnaise.

L'association maintient son objectif de créer de la convivialité et remercie la municipalité pour la mise à disposition de la salle et du chapiteau.

Gérard CHANCEL,
Président.



Voyagez en toute liberté

Staufbus

Ligne régulière

- **A Naucelles** : circule du lundi au vendredi scolaire

Lignes transport à la demande

Réservation obligatoire au  N° **0 800 33 58 69**

- **AL TAD** : transport à la demande le samedi scolaire et du lundi au samedi en période de vacances

- **TPMR** : réservé aux personnes à mobilité réduite, circule du lundi au samedi

Renseignements : 04 71 48 53 00

Ecole de Foot - Saison 2010 et 2011

■ Bilan Sportif

La saison 2009 / 2010 aura été encore une fois un bon cru signé d'exploits. En effet la catégorie U15 a été sacrée Championne du Cantal. Pour les autres catégories les résultats ont tous été très honorables. La catégorie U18 s'est brillamment maintenue en Promotion d'honneur du Championnat de ligue d'Auvergne.

■ Pour la saison 2010 / 2011 nous avons 15 équipes engagées :

- 13 en Championnat de district du Cantal :
 - 5 Equipes de U7 et U8 (débutants)
 - 4 Equipes de U9 à U11 (Poussins)
 - 2 Equipes de U13
 - 2 Equipes de U15 dont une à 7
- 2 en Promotion d'honneur du Championnat de ligue d'Auvergne
 - 1 Equipe de U17
 - 1 Equipe de U19

■ Manifestations et Informations

Le 2 Juillet 2010 s'est tenue à NAUCELLES l'Assemblée Générale Annuelle.

Suite à la démission du Président Alain JULIARD un nouveau Bureau a été constitué. Il se compose de :

- | | |
|--------------------|------------------------------------|
| Co-Présidents | : Christian BOUYGE
Pascal DELON |
| Trésorier | : Fabrice GAUTHIER |
| Trésorier Adjoint | : Jacques LAPORTE |
| Secrétaire | : Bruno BONNET |
| Secrétaire Adjoint | : Jean Louis PIJOULAT |

Le 13 Novembre 2010 a eu lieu à la salle polyvalente de NAUCELLES la remise de survêtements pour l'ensemble des jeunes joueurs ainsi que 2 jeux de maillots pour les catégories U15 et U17. A cette occasion nous avons chaleureusement remercié nos partenaires sans qui cette opération n'aurait pu être réalisée.

Nous sommes pour l'heure en train de mettre en place un déplacement pour l'ensemble de l'Ecole de foot à Saint-Etienne afin d'assister à une rencontre de ligue 1.

Pour la Saison 2010 / 2011 nous comptons 149 licenciés dont 34 débutants encadrés par 30 dirigeants bénévoles motivés et dynamiques.

Les dirigeants, les responsables les co-présidents Christian Bouyge et Pascal Delon de l'Entente Vallée de L'Authre remercient la Municipalité de Naucelles pour son soutien et la mise à disposition des différentes installations.

Nous vous présentons avec l'ensemble de nos jeunes joueurs nos meilleurs vœux de santé et de Bonheur pour l'année 2011.



L' équipe des U15 Championne du Cantal 2010-2011

Christian BOUYGE - Pascal DELON,
Co-Présidents.



ASSURANCES

SERVICES
BANCAIRES

EPARGNE

Agence de JUSSAC à votre disposition : 3, Avenue RAUX
15250 JUSSAC

Demandez votre Conseillère : Chantal JAULHAC
04.71.46.61.18

N° Indigo 0 820 840 822

www.groupama.fr

Club de l'Union des Aînés Reilhac/Naucelles

L'année 2010 a été riche en activités :

- 14 goûters ont eu lieu dans les deux communes
 - le 7 janvier Galette des Rois à Reilhac,
 - le 4 février goûter crêpes faites par les dames du conseil d'administration et offert par le Club,
 - les 14, 15 et 16 juin, un séjour aux Châteaux de la Loire où nous avons visité quatre Châteaux : Chenonceau, le Clos, Amboise et Chambord
 - le 23 septembre, nous prenions la route pour La Couvertorade où nous avons visité le village médiéval puis déjeuné au Domaine de Gaillac suivi d'un spectacle d'équitation,
 - les 25 juillet et 8 août vente de pâtisseries lors des fêtes patronales de Naucelles et Reilhac. Le club remercie les personnes qui ont confectionné ces pâtisseries ainsi que toutes les personnes qui ont participé à ces deux manifestations.



Chenonceau



Amboise

Quatre repas dans les salles de Naucelles et Reilhac :



- le 8 février : repas carnaval avec déguisements,
- le 15 avril : repas du printemps,
- le 27 mai : repas pour la fête des mères et des pères. A cette occasion nous avons fêté les Noces d'Or de deux couples d'adhérents :
 - X Mr et Mme Meydiou Louis et Jeannine
 - X Mr et Mme Constensou René et Odette



- le 4 novembre : repas de l'automne

L'Assemblée Générale du 9 décembre suivie du repas de fin d'année a clôturé une bonne année passée au club, avec l'arrivée d'une vingtaine de nouveaux adhérents.

Toutes personnes désirant rejoindre le club seront les bienvenues et seront accueillies avec grand plaisir.

Michel ISSIOT,
Président.



Z.I. La Croix Jolie

15300 MURAT

Tél. 04 71 20 02 20

Fax 04 71 20 09 97

Tennis Club de Naucelles

La saison sportive s'est soldée par une accession de l'équipe première en pré-régionale avec brio, puisque aucune défaite n'a été enregistrée. J.C BRUNEI, J.N, S. et R.THIVET, L.BASSET composaient cette équipe.

Les équipes dames et Messieurs 2 ont défendues honorablement les couleurs du T.C.N.

Les jeunes ont également réalisé tant en championnat par équipe qu'en championnat individuel de bonnes prestations.



Le tournoi FFT 2010 a vu Inès SOUID : joueuse du club s'emparer du trophée en deux sets face à Aurélie NAVARO. La victoire finale Messieurs a échappé à Lionel BASSET, licencié du TCN face à N.CISTERNE joueur de Bort les Orgues.

La remise des prix a eu lieu en présence de Christian POULHES, Maire de Naucelles, de Martial MIJOULE, Président du Comité Départemental de Tennis, et de Jérôme LIEURADE Juge Arbitre.

L'assemblée général du mois de septembre a reconduit le même bureau, à signaler, l'intégration de Madame OUDOUL Alexandra en tant que trésorière adjointe.

La section enfants a repris ces activités au mois d'octobre, elle se compose d'un groupe d'une vingtaine d'en-



fants formant : le mini tennis et l'initiation.

Les entraînements sont encadrés par : Jean-Noël et Simon THIVET, Driss et Inès SOUID, et Chantal MISPOULET.

Le mercredi de 14h00 à 16h00 : mini tennis.

Le samedi de 9h00 à 12h00 : initiation et perfectionnement jeunes.

Les séances adultes sont encadrées pour les dames par Audrey GASTON et Christine TOUZY et pour les Messieurs par J.N.THIVET le lundi de 19h45 à 23h et le vendredi de 18h à 19h30 au Centre Omnisports.

Les objectifs de la saison sportive en cours : permettre aux jeunes de participer à tous les événements locaux (championnat, journée Mini tennis, etc...).

Le championnat départemental pour les deux équipes Messieurs et l'équipe Dames.

La formation de cadres techniques.

Le Tournoi d'été du mois d'août 2011.

Site du club : http://club.quomodo.com/tennis_club_de_naucelles

Driss SOUID,
Président.

Ping-Pong Naucelles

La saison de Ping-Pong a repris depuis le mois de septembre, les entraînements se déroulent les mardis soir et vendredis soir à 20h30 au COSVA.

J'invite tous ceux qui souhaitent essayer la pratique de ce sport à nous rejoindre.

Le dimanche 5 décembre s'est disputée au COSVA une journée du Championnat d'Auvergne individuel jeunes organisée par le club du Ping-Pong Naucelles. Venez encourager les jeunes espoirs de notre région. L'entrée est gratuite.

Pour tous renseignements, David MANHES 06.83.56.28.44

David MANHES,
Président.



12 peintres « amateurs »
exposent au BUREAU de
NAUCELLES

Couleurs et Pinceaux Naucelles

Notre 8^e exposition (du 26 au 30 mai 2010) a couronné notre année d'assiduité avec succès.

.....Merci au public fidèle qui nous rend visite chaque année et nous encourage

Ces séances de travail en commun se déroulent dans une bonne ambiance et permettent un travail convivial.

Aquarelle, huile, acrylique, pastel... nous aident à préparer une rétrospective d'une année de partage entre passion et expérience...



Un stage annuel nous permet de progresser.

Nous continuons à nous rencontrer tous les lundis de 18 heures à 20 heures à la salle polyvalente.

Béatrice FOURNIER,
Présidente.

De fil en aiguilles

“Fait flèche de tout bois”

Dans notre association une deuxième vie est donnée aux objets destinés à être jetés : boîtes de conserve, barils de lessive...mais aussi inventives dans nos créations.

Nous nous investissons également dans d'autres associations de la commune comme par exemple le Téléthon.

Cet atelier est à la fois : atelier de couture, de peinture, de bricolage, de tricotage, de crochet...

Un esprit créatif, un peu d'imagination, des solutions à nos problèmes ménagers, le désir de mettre en commun des idées...du savoir faire...ce qui donne



Une agréable après-midi entre amies

N'hésitez pas, venez nous rejoindre tous les jeudis après-midi au Buron de 13h30 à 17h00 – cotisation 23 €.

Contact : Mme Pilar Henriques au 04.71.47.22.69 ou Mme Yvette Boileau au 04.71.48.65.06.

Pilar HENRIQUES,
Présidente.

Le Hand-Ball Club NRJ



Le Hand Ball Club NRJ a retrouvé le chemin du gymnase de NAUCELLES avec près de 60 licenciés. Trois équipes sont présentes en championnat départemental avec les moins de 12 ans garçons et filles et les plus de 16 ans (adultes mixtes). Une nouveauté cette saison, le club présente en championnat régional une équipe de moins de 14 ans. Sans compter les moins de 9 ans qui participeront à des minis tournois. Les entraînements ont lieu le mardi à 18h pour les moins de 12 ans et moins de 14 ans, jeudi à 17h30 pour les moins de 9 ans et le jeudi à 20h30 pour les plus de

16 ans (adultes). Désormais, une banderole annoncera les rencontres à domicile au rond point de Naucelles. Pour tout renseignement, contactez Eric CASSAN au 04.71.47.37.51.

Le blog : www.hbcnrj.unblog.fr

Eric CASSAN,
Président.

Naucelles Basket-ball Association

Le Naucelles Basket-ball Association se compose d'un groupe loisirs, d'un groupe compétition, et d'une section enfants.

Le groupe loisirs s'entraîne le mercredi de 19h30 à 21h00 et le dimanche de 9h00 à 10h30, l'encadrement technique est assuré par Emmanuel GOBE, entraîneur diplômé d'état.

L'équipe compétition réalise depuis son engagement de bons résultats, notamment celui d'être engagée en Championnat Départemental du Puy de Dôme. Les entraînements sont le mercredi de 20h30 à 22h00 et le vendredi de 19h30 à 21h00, encadrés par Daniel GERMAIN, figure connue du Basket Départemental.

La section enfants est encadrée par François TOURRETTE, jeune joueur du NBA et ponctuellement par un cadre technique du Comité Départemental.



Un groupe d'une douzaine d'enfants occupe le parquet du C.O.S.V.A le dimanche de 10h 30 à 12h00.

L'événement de l'exercice précédent fut, l'organisation du premier tournoi loisirs du département.



Pour tout renseignement contacter :

Driss SOUID au 06.29.07.88.91.

Site du club : http://club.quomodo.com/naucelles_basket_association

Driss SOUID,
Président.



E.A.C.
Equipement Agricole Cantalien
COMBES



MCCORMICK
CAMPA
VALTRA

Les Quatre-Chemins - 15000 NAUCELLES
Tél. 04 71 48 85 85

ZA La Dinotte - 15200 LE VIGEAN
Tél. 04 71 40 09 01

PRODUITS D'ENTRETIEN

CHRISTEYNS - LE VRAI

Centre Hygiène Service

Zone d'Activités Les Quatre Chemins

15250 NAUCELLES

Tél. 04 71 64 51 75 - Fax 04 71 64 53 00

Pétanque Naucelloise

La saison 2010 s'est très bien déroulée, avec un bilan sportif un peu moins quantitatif, mais de très bonne qualité. Le nombre de licencié(e)s reste stable à 67 personnes de tous âges.

L'association a organisé en 2010 :

- Les qualificatifs du secteur pour le championnat du Cantal en triplettes ;
- 4 concours officiels ;
- 5 concours internes ;
- 1 concours en association avec le Comité des Fêtes au mois de juillet.
- Le Challenge « Erick Clauzel » le dernier dimanche d'août ;
- Championnat départemental Vétérans ;
- Nouveauté : Les « 12 heures de Naucelles ».

Résultats de la saison 2010 :

Voici quelques résultats de la saison 2010 :

- Championnat départemental tête-à-tête féminin : Marjorie CHAMBON perd en 1/2 finales ;
- Championnat tête-à-tête féminin Ligue : Sandra RENAUDIN perd en 1/2 finales ;
- Championnat du Cantal Minimes : Loïc RENAUDIN et Erwan STAVEL perdent en finale ;
- Championnat des Clubs Honneur : Naucelles 2^e ;
- Coupe du Comité départemental : 2 équipes engagées : une perd en 1/2 finales, l'autre en finale.

Projets pour 2011 :

- Le 6^e Challenge Erick Clauzel, dernier dimanche d'août ;
- La 2^e édition des « 12 heures de Naucelles » en automne ;
- Challenge de l'Amitié ;
- 3 concours officiels à inscrire au calendrier départemental dont celui de la fête ;
- Demande pour organisation de qualificatifs secteurs départementaux en triplettes et ligue vétérans ;
- Concours internes organisés tous les vendredis soirs, à 20 heures, pendant les mois de juin et juillet. Ces concours sont ouverts à toutes les personnes intéressées par la pratique de la pétanque. La licence n'est pas obligatoire. Seule une carte de membre bienfaiteur sera proposée.

Ecole de Pétanque :

Pour tous les jeunes de 11 à 16 ans, les cours, qui se déroulent chaque samedi de 10 h à 12 h au boulodrome à Aurillac, ont repris à la mi-no-

Notre équipe Elite Régionale Championne de Ligue Auvergne



Suite à une compétition de haut niveau qui s'est déroulée de mars à octobre contre les clubs de Saint-Flour, Aulnat, Issoire, Lurcy-Lévis, Paulhaguet, Cérilly et Saint-Pierre-Eynac, notre équipe Elite régionale compte 18 points et termine en tête de sa poule. Rendez-vous est donc prit à Massiac pour disputer la finale contre une équipe motivée de Moulins. Après de longues et passionnantes parties, nos valeureux joueurs arrivent à bout de leurs adversaires (20-16) et sont sacrés Champions de Ligue, ce qui leur permet de monter en Nationale 3. Encore bravo à nos joueurs et bonne réussite pour la saison 2011.

vembre. Pour tous renseignements vous pouvez joindre M. Alain LESMARIE au 06.75.52.65.81. Rejoignez nos jeunes Naucellois et une équipe d'éducateurs diplômés qui seront heureux de vous accueillir!

Merci au personnel technique et administratif de la commune pour l'aide qu'il nous apporte toute l'année, ainsi qu'à la Municipalité.

Je tiens à remercier également tous les bénévoles qui se reconnaîtront et qui contribuent au bon déroulement des différentes manifestations au cours de l'année. Mais force est de constater que l'on voit toujours les mêmes qui s'investissent !! Je lance donc un appel pour que d'autres membres du club puissent, au moins une ou deux fois dans l'année, participer et aider.

Bonne année aux Naucelloises et Naucellois, ainsi qu'une bonne activité à toutes les associations.

Chantal PLACE,
Présidente.

Hatha Yoga Relaxation Naucelles

La saison 2009-2010 s'est bien déroulée avec un nombre record de membres qui ont pu ainsi profiter des bienfaits du Yoga.

2010-2011 se présente sous de très bons auspices avec à ce jour 27 inscrits. Les cours ont lieu les Jeudis de 18H30 à 20H00 et les Lundis de 17H15 à 18H15. Ces derniers sont plus axés vers les techniques de respiration et de relaxation.

Pour tous renseignements complémentaires contacter la présidente F. DELORT (Tél : 04 71 47 22 73) ou l'enseignante Yoga et relaxologue A.M IZOLET (Tél : 04 71 46 36 46 le matin).

Françoise DELORT,
Présidente.

L'Amicale Beauséjour

LA VINGTIEME

44

Eh oui.... le temps passe mais la tradition reste pour le grand bonheur des habitants des lotissements Beauséjour et de leurs amis qui, en ce samedi 24 juin 2010, se sont retrouvés pour célébrer la fête de la St Jean.

Cette année, repos pour « les cuistots de service », puisque dans un souci d'originalité et d'innovation les traditionnelles grillades ont été remplacées par un aligot très copieux et très nourrissant, préparé la Coopérative de Laguiole,... tant pis pour les régimes.....

La jeune pousse s'est chargée de la mise en place des tables et de leur décoration, prenant ainsi la relève des plus anciens, quant aux dames, un petit répit également puisque la formule « melon » est venue remplacer les salades habituellement préparées avec soin et attention. En somme une petite révolution pour cette vingtième ... !

Comme par le passé vers 20h les organisateurs, fin prêts, ont accueilli la bonne centaine de convives autour d'un "Kir" bien mérité, accompagné d'amuse-gueules magnifiquement préparés par « ces dames ».

Accompagné des flonflons de l'orchestre de service, chacun, se félicitant de cette nouveauté, a savouré melon, aligot et saucisses, le tout couronné par, circonstance oblige, un énorme gâteau d'anniversaire portant les vingt bougies soufflées à l'unisson !

Avec le même enthousiasme que les années précédentes la jeune pousse va entraîner les plus anciens dans une longue farandole autour du feu de la St Jean. Pour cette vingtième édition, il sera plus brillant que jamais et ses braises rougissantes témoigneront encore, tard dans la nuit, de cette conviviale soirée d'anniversaire.

Peu après minuit les "Beauséjourniens" regagneront leurs domiciles, bien contents d'avoir une fois de plus partagé dans la bonne humeur, un bon moment avec son voisin ou sa famille.

Merci aux organisateurs, Merci à notre accordéoniste, Merci à l'équipe municipale toujours représentée, Merci à vous tous d'être venu nombreux, ... continuons à faire vivre notre St Jean et ...à l'année prochaine pour la vingt et unième éditionqu'elle soit aussi chaleureuse

.... Bonne Année à Tous.



Team Cantal MXS

Association de Moto cross

La saison 2010 pour les cross men de cette association s'est encore clôturée par de bons résultats pour certains, blessures pour d'autres, ...mais ça fait partie de ce sport mécanique.

5 pilotes engagés sur le championnat de ligue d'Auvergne avec Cédric Laviaille qui s'est classé en 3^e position de sa catégorie.

L'année 2010 n'a vu que Fabien Cluse participer au championnat Ufolep du Cantal, et ses performances ont été très honorables puisqu'il a terminé 37^e sur environ 200 pilotes inscrits.

La saison 2011 verra un Team composé de 7 pilotes (toujours exclusivement Cantalous) puisque Romain Freyssac (Ally) et Alexis Grasset (Raulhac) rejoindront Fabien et Anthony Cluse (Naucelles), Cédric Laviaille (Naucelles), Julien Besson (Riomès Montagnes) et Romain Négron (Naucelles).

Les 7 pilotes participeront aux championnats de ligue d'Auvergne et du Cantal dans leur intégralité et quelques épreuves du championnat de France.



Alain KEIGNART,
Président.

Co Co La Vi

Habitants de Cologne, Colinette, Lacam et Viers

Les habitants de Colinette, Cologne, Lacam et Viers se sont retrouvés cette année autour d'un apéritif dînatoire le 3 juillet préparé par les membres du bureau. 78 personnes étaient présentes sur le terrain communal de Colinette où le bilan festif et relationnel reste sans aucun doute positif. Les enfants des quartiers étaient tous ensemble et s'en sont donné à cœur joie en toute sécurité, la météo étant à notre avantage. Voilà plus de cinq ans que notre association existe et nos ha-meaux prennent de l'ampleur. Nous serons amenés à être plus nombreux, et si l'association veut survivre, il faudra davantage de gens motivés pour s'investir au bureau. Nous continuons à penser qu'il serait dommage d'arrêter la bataille faute de combattants !

Tous les « Cocolaviens » souhaitent d'agréables fêtes de fin d'année, une bonne année 2011, une santé de fer et bonheur à chacun de vous.



Christine CLUSE,
Présidente.

**Aurillac Enseignes**
SAS SAVIGNOL
PUBLICITE SUR TOUS SUPPORTS
Panneaux - Véhicules - Bandoles - Drapeaux
Signalisation - Tampons - Cartes Commerciales - Etc...
Impression Numérique petit & grand format
Marquages Textiles
Te-shirt - Gilet
Sweatshirt
Cape-Vest...
aurillacenseignes@orange.fr
Les 4 Chemins - 15000 AURILLAC - 04 71 48 35 49

EURL CAMBON Laurent
TRANSPORTS

15250 Naucelles

06.86.49.45.11

Gymnastique volontaire Naucelles

Vous voulez bouger ? Vous avez envie d'entretenir votre forme tout en rencontrant des amies ou en faisant de nouvelles connaissances ? Que vous ayez 20, 30, 50 ou 70 ans, vous apprécierez l'ambiance conviviale de nos 4 cours par semaine, dont 2 consacrés aux Séniors, encadrés par des moniteurs compétents et expérimentés.

■ Les cours tout public :

renforcement musculaire, abdos/fessiers, stretching, LIA, steps, etc...

- Le Lundi de 18h 45 à 19h 45 avec Christine SOUID
- Le Mercredi de 18h 30 à 19h 30 avec Ghislain TRIN

■ Les cours seniors

proposent des activités multiples et ciblées visant à entretenir les articulations et la souplesse, à renforcer les muscles, la mémoire et l'équilibre, le tout au son de musiques entraînantes et dans une ambiance particulièrement chaleureuse grâce à l'entraîn incomparable de nos fidèles séniors.

- Le Mardi de 10h 30 à 11h 30 avec Eliane LOLM
- Le Jeudi de 10h 30 à 11h 30 avec Christine SOUID



Au programme de 2010/2011 : nos moments d'échanges comme le pot de Noël du mercredi 15 décembre 2010 et notre traditionnelle soirée-repas annuelle (prévue pour le 9 avril 2011) animée par nos licenciées, avec l'aide précieuse de nos moniteurs.

Venez nous rejoindre ! Il en est encore temps !

Tarif annuel : 72€ (55 € pour les étudiantes)

Des tarifs réduits sont proposés aux personnes qui s'inscrivent en cours d'année

Pour tout renseignement, appelez :

- Maria PLACE, Présidente au 04 71 47 27 89
- Yvette NOYGUES, Trésorière au 04 71 47 25 09
- Sylvie TIRAVY, Secrétaire au 04 71 47 27 90



Maria PLACE,
Présidente.

Une pensée pour Chantal Mortessagne

Voilà déjà un an que notre amie Chantal nous a quittées, si brutalement que nous avons encore du mal à accepter sa disparition. Pas un jour ne passe sans que nous pensions à elle, qui a tant fait pour notre association. La GV est orpheline de sa chère Présidente, mais garde pour toujours en mémoire le souvenir de son dynamisme, sa joie de vivre et son dévouement.

Chantal, nous ne t'oublierons jamais.

Le Bureau et les adhérentes de la GV

Association des Anciens Combattants et Prisonniers de guerre de Naucelles et Reilhac

L'association est affiliée à l'Union Fédérale des Anciens Combattants ainsi qu'à la Fédération des Combattants et Prisonniers de Guerre tant sur le plan national que départemental.

Les principales activités de l'association sont le 8 Mai et le 11 Novembre, où nous invitons les autorités des deux communes, ainsi que la population, à participer à ces célébrations afin de saluer la mémoire de nos soldats et victimes de guerre morts pour la patrie.

Notre assemblée générale a eu lieu le 5 janvier 2010, où nous nous sommes retrouvés entre anciens combattants et sympathisants ainsi que les conjoints. Après avoir évoqué le compte rendu de l'année et le rapport financier, nous avons dégusté la galette des rois au son de l'accordéon et des chansons de nos 20 ans.

Le 8 Mai 2010 journée du souvenir. Après la cérémonie au monument aux morts Monsieur le Maire a remis le diplôme d'honneur d'anciens combattants de l'armée française 1939-1945 à Messieurs GERVAUX, AMBLARD et RIEU suivi d'un vin d'honneur.

Le 11 novembre 2010 a connu la participation de nombreux enfants et parents merci aux institutrices et parents d'élèves. Après une messe à Jussac et les cérémonies habituelles dans les deux communes, le repas de l'amitié a eu lieu cette année au restaurant du Pont de l'Authre à



Jussac en compagnie de Messieurs les Maires de Reilhac, et de Naucelles ainsi que quelques conseillers des deux communes.

Nous remercions Monsieur le Maire de Reilhac et son Conseil pour cette journée du souvenir. Fin Février, Mr RIEU a rejoint son épouse à la Maison de retraite de St Flour.

C'est au mois de Mars que nous a quitté Monsieur POUNHET suivi de son épouse un mois plus tard. Nous présentons nos sincères condoléances à la famille.

A Noël un colis sera attribué à ceux qui pour des raisons de santé n'ont put assister à nos activités.

Louis PEYRAT,
Président.

Colas & vous
une proximité
de tous les instants !

Agence d'AURELLAC
11 avenue du Garic
ZAC de Basecel
15000 AURELLAC
Tél. 04 71 45 63 80
Fax. 04 71 45 63 81

david pigeon
apiculteur professionnel
veyrières
15250 naucelles
tél : 06 30 17 17 39
pigeondavid@yahoo.fr

David Pigeon, apiculteur professionnel
happy
culture

SPAR

HORAIRES D'OUVERTURE
Du lundi au samedi :
de 7h45 à 12h30 et de 14h30 à 19h30
Le dimanche : de 7h45 à 12h30
Centre Commercial - 15250 NAUCELLES
Tél. 04 71 47 26 64

Tél.
04
71
47
26
64

PLÂTRERIE
PEINTURE - ISOLATION
Cloisons sèches - Ravalement de façades

Alain DELPUECH

La-Croix-de-Varet
15250 NAUCELLES
Tél. 04 71 47 24 16

ACCA Navcelles

Pour la saison 2010-2011 quarante et une cartes ont été délivrées.

Les A.C.C.A faisant partie de l'A.I.C.A. d'Aurillac ont limitées à deux bracelets par chasseur le prélèvement de lièvres. Il a été accordé six bracelets de chevreuil, fin novembre ils ont tous été prélevés.

Cinq couples de lièvres d'Europe Centrale ont été commandés, ils seront lâchés à la fermeture du lièvre.

La saison dernière, deux sangliers ont été prélevés sur la commune.

L'assemblée générale a eu lieu le trois juillet 2010, mais hélas une fois de plus trop peu de chasseurs participent à cette réunion.

Bientôt une occasion de se rencontrer pour le repas des chasseurs qui aura lieu le 19 février 2011. Nous attendons tous les chasseurs ainsi que leurs épouses. Les propriétaires non chasseur et leurs épouses sont invités gratuitement. Nous remercions tous les propriétaires de nous



accorder le droit de chasse, nous remercions également Monsieur le Maire et ses conseillers qui mettent la salle polyvalente à notre disposition.

Bonne année à tous et à bientôt.

Guy GAUZENTES,
Président.

Téléthon Navcelles

3 et 4 décembre 2010

Cette année, la somme récoltée pour le Téléthon est de 3.947€.

Organisée par quelques bénévoles motivés et décidés à maintenir cette manifestation sur notre commune, cette journée débutait par une dégustation de tripes.

Les routes enneigées n'ont pas permis à nos Cyclos de montrer leur performance mais quelques marcheurs téméraires se sont risqués sur le « Tour de Varet ».

Vers midi était servi un repas goûteux et très apprécié (préparé par Gérard BARBET) et ceci dans une ambiance conviviale et musicale.

Trois jeunes très dynamiques du Conseil Municipal Jeunes animaient cette journée avec « la Pêche aux peluches ».

La soirée se terminait par un quine avec de nombreux lots offerts par des donateurs et des commerçants locaux et même hors département !...

Félicitations à toute l'équipe et un grand merci aux donateurs !...

Georges TOURLAND et les bénévoles.

GOTTY CÉDRIC

PLUMBRIE-CHAUFFAGE
INSTALLATION-DÉPANNAGE
ÉNERGIE RENOUVELABLES

04 71 47 25 93 25 RUE PLOME DE CANTAL
16 50 71 77 48 15250 NAVCELLES

CANTI ^{carro}

CARRELAGE
DALLAGE
MARBRE

Siège Social : Le Mont
15250 CRANDELLES

15 BROMET - 04 71 48 39 59 - VIDALENC - 04 71 46 45 18

Siret 347 657 668 00010 SARL au capital de 12000€

A votre service sur la commune de Naucelles

MAISON

Peinture – Plâtrerie

Jean-Pierre FABIANI
21 rue du Stade

Albert SAVIGNOL
ZA La Plaine
Les 4 Chemins

Alain DELPUECH
Varet

Yves MALLET
ZA La Plaine
Les 4 Chemins

Francis POUJADE
10 rue de l'Authre

Menuiserie

Jean-François BERCHE
13 rue de l'Alagnon

Bernard MONJOU
ZA Les 4 Chemins

Jardin Paysage

Marc FOURNIER
Varet-Haut

CHASTANET
ZA Les 4 Chemins

Piscines

VERS
ZA Les 4 Chemins

Maçonnerie

T.R.R.E.V. VERT
ZA La Plaine

Edmond PETIT-BERNARD
20 rue de l'Authre

Plomberie Sanitaire

Marc MARONCLE
25 rue de l'Authre

Cédric GOTTY
25 rue du Plomb du Cantal

Stéphane CHUBILLEAU
11 Av. Henri Mondor

Electricité

A.T.E.
ZA Les 4 Chemins

PG ELEC
Lardennes

Olivier MENSAH
2 rue de la Bertrande

Diagnostic

Immobilier

Immodiag 15
Les 4 Chemins

COMMERCES

Alimentation

Boucherie BRUEL
Le Bourg

SPAR
Centre Commercial

Coiffure

LERON Joëlle
2 rue de la Sumène - Rt Pt Naucelles

NUANCES Céline CLUSE
Centre Commercial

Carburants

LECLERC
ZA La Plaine

Bar

Jean-François COUDERT
1 av. Henri Mondor

Bar Tabac et Restauration

L'Hyppocampe - M. Feres
11 av. Henri Mondor

Hygiène

Centre Hygiène Service
ZA Les 4 Chemins

Auto-Ecole

Jean-Louis COURSE
Centre Commercial

TRANSPORTS TRAVAUX PUBLICS

STAP 15
ZA Les 4 Chemins

Michel BENARIAC
Route de Verniols

CLAUZET TRANSPORTS
ZA Les 4 Chemins

SARL CAMBON
Transbennes du Centre
ZA Les 4 Chemins

AUTOMOBILES POIDS LOURDS MATERIEL AGRICOLE

RECTIF 15000
ZA Les 4 Chemins

ETOILE D'Auvergne
ZA Les 4 Chemins

Ets VERS Subaru
ZA Les 4 Chemins

EAC COMBES
ZA Les 4 Chemins

Mohamed SEBTI
Les 4 Chemins

DP PNEUS - Daniel PONS
22 rue de l'Authre

Dominique LEMEE - Lavage auto
8 rue du Puy Violent

**Cantal Clim Service - M. BROUS-
SOLE**
4 av. Henri Mondor

Lavage Mousse
4 av. Henri Mondor

SERVICES

La Poste
Centre Commercial

Pharmacie Delort
43 av. Henri Mondor

Médecin
Dr LASGOUTTES
Centre Commercial

Infirmières
Laurence DESCOURS
Michèle JOANNY
Danièle VIGIER/ADORNO
Centre Commercial

Taxis
M. et Mme MAGNE Laurent
Chanteperrix
Centre Commercial

DIVERS

Ets BAR PLUS (Industrie du bois)
ZA Les 4 Chemins

**AURILLAC ENSEIGNES (Publicité
peinte)**
ZA La Plaine

FFC GOURGOUILLAT (Froid et clim.)
ZA Les 4 Chemins

NEGO CAFE (Distribution automatique)
ZA La Plaine

Yves MONCLUS (Animation)
Le Pont de Veyrières

EURL CLAC
(Location vente œuvres d'art)
Viers Bas

SARL DESANLIS
Lacamp

Elevage de Bergers de Brie
8 Place des Etangs

Association « Enfance et Chansons »
Jacques et Clairette Bienvenu
9 rue de la Santoire

David PIGEON
(Apiculteur Professionnel)
Veyrières



Groupe Cegelec

AUVERGNE TECHNIQUE ELECTRICITE

**Z.A. des 4 Chemins
15250 NAUCELLES**

Tél. 04 71 45 58 90 – Fax 04 71 45 58 91